

3. *Tenthredo mesomelas* L.

En chassant le 10.VII.1963, à Mont-Gauthier, dans un sous-bois assez frais, je remarque une femelle de *Tenthredo mesomelas* immobile. Seules ses antennes étaient agitées d'un mouvement rapide. Elle se trouvait sur une feuille d'Oxalis à 4 ou 5 cm d'un Tenthredinide de la sous-famille des *Nematinae*. Après quelques secondes les antennes s'arrêtèrent et la *Tenthredo* s'approcha lentement de la petite Nématine et sauta brusquement sur elle. Elle se mit de suite à lui mâchonner la tête, l'abdomen étant tenu par les pattes antérieures. Après quelques minutes je capturai les insectes et j'ai pu voir que la Nématine était une femelle de *Priophorus pallipes* LEPELETIER.

Le 16.VII.1966 à Winenne et le 2.VII.1967 à Mont-Gauthier, j'ai pu observer ce même phénomène mais cette fois les victimes étaient respectivement une femelle de *Eutomosthetus ephippium* PANZER et un mâle de *Priophorus pilicornis* CURTIS.

Le 10.VI.1964, j'ai pu capturer à Mont-Gauthier un mâle de cette Tenthredinine tenant dans ses mandibules un mâle de *Prosopis confusa* NYLANDER (*Apoidea*, *Colletidae*; J. LECLERCQ det.). La victime ne portait cependant aucun signe de morsure et il semblait être mort.

4. *Rhogogaster viridis* L.

A Winenne le 13.VI.1964, j'ai pu voir sur une fenêtre une femelle de cette espèce en train de manger un Hyménoptère *Sphécidae*. Il s'agissait d'une femelle de *Trypoxylon figulus* L. (J. LECLERCQ det.). Elle avait déjà mangé une partie de la tête ainsi qu'une portion du thorax. Je n'ai pu voir si le Sphécide était encore vivant au moment de la capture.

BIBLIOGRAPHIE

- BENSON R.B., 1958. — Identification of the British Insects, part b and c. *Roy. Soc. of London*.
 BERLAND L., 1947. — Faune de France. Les Hyménoptères Tenthredoïdes. *Ed. Lechevalier*, 497 p.
 CLAUSEN P., 1940. — Entomophagous insects. *Mc Grawhill book Company*.

Imprimé en Belgique

REVISION DES COPTODERINES D'AFRIQUE

(Coleoptera Carabidae Coptoderinae)*

par W. HANSEN (Bruxelles)

C'est grâce à la sollicitude et aux conseils qui nous ont été prodigués par M. P. BASILEWSKY, Chef de la Section d'Entomologie et Conservateur au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, que ce travail a pu être mené jusqu'à son terme.

Combien il nous est agréable, l'occasion nous en étant ici offerte, de lui dédier ce mémoire.

Qu'il veuille agréer l'assurance de notre reconnaissance en acceptant la dédicace de ce travail en témoignage de notre vive admiration, pour son large savoir dont il a bien voulu nous faire bénéficier et pour l'abondant matériel qu'il a bien voulu mettre à notre disposition.

INTRODUCTION

Depuis la Monographie des Coptodérines du Baron de CHAUDOIR, qui date de 1869, aucun travail d'ensemble n'en a été publié, malgré le grand intérêt que représente cette sous-famille.

Néanmoins, dans le cadre de son monumental travail sur les Carabiques de la région malgache, le Dr. R. JEANNEL définit avec beaucoup plus de précision la sous-famille des Coptoderinae et la position systématique occupée par celle-ci.

Les espèces réparties dans toutes les régions chaudes du globe et classées jusqu'à une époque relativement récente sous la désignation générique de *Coptodera*, qui en était devenu le réceptacle, y ont été divisées en des coupes génériques très nettes.

* Développement de l'allocution présidentielle présentée à l'Assemblée générale de la Société Royale d'Entomologie de Belgique du 14 janvier 1968.

Dans le même ordre d'idées, P. BASILEWSKY donne un tableau des genres de la région africano-malgache dans son *Exploration du Parc National de l'Upemba* (1953).

Les espèces du Japon et de Formose ont été revisées par NAKANE et OHKURA en 1956 (*Entom. Rev. Japan*, VII, n° 2) et plus tard par A. HABU qui s'est limité à la faune japonaise (1957, *Kontyû*, 25, n° 3, pp. 114-116 ; 1967, *Fauna Japonica, Carabidae, Truncatipennes Group*, pp. 81-96).

Enfin, en 1963, A. JEDLIČKA publie sa Monographie des Truncatipennes d'Asie de l'Est dans laquelle les Coptodérines de la faune orientale sont étudiées. Cet auteur, plaçant toutes les formes orientales dans l'ancien grand genre *Coptodera*, a malheureusement attaché une importance prépondérante à la coloration, négligeant les vrais caractères taxonomiques et phylogénétiques que le Dr. JEANNEL a si bien fait ressortir. L'examen des édéages à lui seul suffit pour s'en convaincre.

Dans le présent travail, nous nous sommes proposés de donner une révision des Coptodérines d'Afrique, basée principalement sur les riches collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren où toutes les espèces d'Afrique, connues à ce jour, sont représentées, quoique plus faiblement pour certaines régions de ce continent.

L'étude de ces Carabides nous a été d'autant plus aisée qu'un grand nombre de types est conservé dans cette institution.

Nous avons également pu étudier les types de CHAUDOIR, DEJEAN et LAFERTÉ, conservés au Muséum de Paris.

M. BASILEWSKY nous a apporté une aide précieuse et efficace par l'étude des types de BOHEMAN et de MURRAY conservés respectivement au Naturhistoriska Riksmuseum de Stockholm et au British Museum à Londres, et que nous n'avions malheureusement pas eu l'occasion de voir.

Le résultat de ce travail apporte des modifications assez importantes dans le cadre des Coptodérines d'Afrique. Il existe en réalité des lignées phylétiques très différenciées et les espèces généralement rangées dans le genre *Neocoptodera* comportent plusieurs petits « groupes » qui n'ont en fait que des affinités relativement éloignées entre elles.

Le genre *Neocoptodera* créé par JEANNEL en 1949 et auquel toutes les espèces d'Afrique à labre court et transverse avaient été rattachées, ne comprend à la lumière des caractères phylogéné-

tiques que nous avons pu mettre en évidence, que deux espèces extrêmement voisines par ailleurs, et qui ne sont peut-être que deux races géographiques d'une seule et même espèce.

Les critères et discriminants basés principalement sur la structure de l'édéage, mettent en évidence, malgré une similitude d'aspect de certaines espèces, l'existence de cinq genres en Afrique dont deux sont également représentés à Madagascar.

La révision des Coptodérines d'Afrique a pu être réalisée, comme nous l'avons déjà dit, grâce au matériel très important du Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren. Nous avons pu compléter cette étude par l'examen de la collection de l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique à Bruxelles et par celle du Muséum National d'Histoire naturelle à Paris. D'autre part, M. P. BASILEWSKY a bien voulu nous confier pour examen et détermination les Coptodérines non déterminées faisant partie de vastes lots de Carabiques que différentes Institutions scientifiques lui ont envoyés pour étude. Nous y avons trouvé, entre autres, toutes les Coptodérines que la dernière Expédition Zoologique Hongroise a recueilli au Congo-Brazzaville du 16 octobre 1963 au 21 janvier 1964. Le matériel de ces Institutions, dont les noms figurent ci-après, nous ont apporté de précieux éléments quant à la dispersion des Coptodérines en Afrique.

Nous tenons à réitérer nos vifs remerciements à M. P. BASILEWSKY, et à présenter à M. J. COOREMAN, chef de la Section d'Entomologie de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, de même qu'à M. G. COLAS, chef de travaux au Muséum de Paris, notre profonde reconnaissance. Enfin, nous n'aurions garde d'oublier de remercier notre cher ami et collègue, M. J. DECELLE, chef de travaux à la section d'Entomologie du Musée Royal de l'Afrique Centrale, pour les précieux renseignements qu'il nous a donnés.

Abréviations utilisées dans le présent travail

- IICM : Instituto de Investigaçào Científica de Moçambique, Museo Dr. Alvaro de Castro, Lourenço Marques, Mozambique.
- IRSNB : Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.

- IZL : Institut Zoologique de l'Académie des Sciences de l'URSS, Leningrad.
 IZV : Institut Zoologique de l'Académie Polonaise des Sciences, Varsovie.
 MB : Magyar Természettudományi Múzeum, Budapest.
 MD : Museo do Dundo, Angola.
 MF : Museum G. Frey, Tutzing bei München.
 MFI : Muséum de Florence, Italie.
 MP : Muséum National d'Histoire naturelle, Paris.
 MRAC : Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren.
 MS : Naturhistoriska Riksmuseum, Stockholm.
 ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer, Bondy, France.
 TM : Transvaal Museum, Pretoria.
 ZSM : Zoologische Sammlung des Bayerischen Staates, München.

Caractères de la sous-famille

CHAUDOIR, 1869, Ann. Soc. Ent. Belg., XII, p. 163 — BATES, 1873, Trans. Ent. Soc. London, p. 322 — JEANNEL, 1949, Faune Emp. Franç., XI, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 877, 924 — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, pp. 19, 205.

Les caractères essentiels de la sous-famille sont les suivants :

Espèces ailées de taille petite à moyenne, de coloration variable, les élytres généralement pourvus chacun d'une ou deux fascies. Tête allongée ou courte et robuste, les yeux saillants ; labre transverse ou allongé et étroit, plus ou moins rétréci vers le sommet ; languette étroite, bisétulée, les paraglosses bien individualisés et nettement séparés, dépassant en longueur la languette et pas soudés à celle-ci ; mandibules nettement ridées légèrement en oblique en dessus dans la moitié basale ; antennes pubescentes à partir du quatrième article, rarement à partir du troisième, le scape court ; palpes à dernier article fusiforme, le sommet obtus, l'avant-dernier des labiaux dichète.

Base du pronotum rebordée et épaissie, sans lobe médian saillant (exception faite du genre néotropical *Stenoglossa* CHAUDOIR).

Pattes modérément longues, les mésotibias avec ou sans entailles au côté interne chez les mâles, les métatibias non épineux et armés d'un éperon interne ne dépassant pas le milieu du premier article des tarsi ; tarsi pubescents sur leur face dorsale, le quatrième article jamais bilobé ; protarsi des mâles peu dilatés, munis généralement à la face ventrale d'une double rangée de phanères adhésives ; griffes tarsales toujours pectinées ou denticulées.

Cavités coxales antérieures biperforées, les médianes non disjointes ; métépimères visibles mais peu distinctes ; épipleures non tordus mais simples ; sternite génital des mâles caché sous le dernier segment ventral.

Les styles de l'organe copulateur sont très modifiés ; le style droit est extrêmement réduit, presque atrophié, ou en forme de courte tige plus ou moins dilatée à l'extrémité ou légèrement bifide (fig. 6, f) ; le style gauche est assez large, modérément long, plus ou moins arrondi, en forme de spatule conchoïde (fig. 6, e).

Chétotaxie : Pas de soie mandibulaire. Deux soies supra-orbitales. Labre portant 6 soies. Soies prothoraciques antérieures et postérieures présentes (les antérieures manquent cependant chez le nouveau genre *Coptoderinella*). Soies discales généralement présentes ; elles manquent cependant totalement chez le genre malgache *Mascarenhia* ALLUAUD. L'avant-dernier fouet de la série ombiliquée disposé contre la neuvième strie. Deux soies apicales*.

Les Coptodérines offrent un aspect général comparable à celui des Lébiens et à certains Thyroptérines. Les premiers diffèrent cependant des Coptoderinae par la base du pronotum qui est plus ou moins lobée ; le quatrième article des tarsi est bilobé ; les deux derniers fouets de la série ombiliquée sont disposés de façon inverse : l'avant-dernier contre la huitième strie, le dernier contre la neuvième strie ; les paraglosses ne dépassent pas en longueur la languette à laquelle ils sont soudés.

* Dans son travail sur les Coptodérines du Japon (*Kontyû*, vol. 25, n° 3, 1957, pp. 114-117), A. HABU fait figurer la partie apicale de l'élytre gauche de deux espèces (*C. subapicalis* PUTZEYS et *C. madara* HABU = *C. eluta* ANDREWES). La deuxième soie apicale n'y est pas représentée. Quoique moins apparente, elle est pourtant très nette. Nous l'avons également observée chez toutes les espèces africano-malgaches et chez les espèces américaines des genres *Coptodera* CHAUDOIR et *Stenoglossa* CHAUDOIR.

Les Thyréoptérines diffèrent des Coptodérines par la base du pronotum qui est amincie et non rebordée chez les premiers, épaissie et rebordée chez les seconds.

Ces insectes corticicoles sont très largement répandus dans les régions chaudes, peuplant l'Amérique du sud et l'Amérique centrale, l'Afrique, Madagascar, toute la région orientale et atteignent le Japon.

*
**

Les Coptodérines constituent assurément une des rares sous-familles parmi les Carabides au sein desquelles la conformation de l'organe copulateur mâle est soit catopique, soit anopique selon les genres. Chez les genres *Coptoderina* JEANNEL, *Paranycteis* JEANNEL, *Belonognatha* CHAUDOIR, *Coptoderinella* nov., *Coptodrella* nov. et *Nycteis* CASTELNAU, l'orifice apical du lobe médian se trouve transposé à la face ventrale, c'est-à-dire sternal par rapport à l'apex (édéage catopique). En outre, chez les deux genres malgaches *Belonognatha* CHAUDOIR et *Nycteis* CASTELNAU, le lobe médian est pubescent, ce qui lui donne un caractère tout à fait spécial qui doit être considéré comme extrêmement rare.

A notre connaissance, cette pubescence du lobe médian n'a encore été signalée que dans les deux genres suscités, dans le genre américain *Mimodromius* CHAUDOIR et dans le genre *Dinodes* (*Dinodes decipiens* L. DUFOUR ; *Dinodes conformis* DEJEAN) dont les édéages ne présentent pourtant pas une pubescence comparable à celle des genres *Nycteis* et *Belonognatha*. En effet, alors que chez ces deux genres malgaches, le lobe médian est hérissé d'assez longues soies inclinées vers la partie apicale et ceci dans sa région moyenne, chez les *Dinodes* au contraire, s'est la partie basilaire du lobe médian qui est couverte d'une pubescence très courte. Elle manquerait, selon M. ANTOINE, chez les *Dinodes* ibéro-pyrénéens (= *Iberodinodes*) de même que chez les autres *Chlaeniens*. Par contre, chez les genres *Neocoptodera* JEANNEL, *Masca-renbia* ALLUAUD, *Nycteoschema* JEANNEL et *Haplocrepis* JEANNEL de même que chez le genre américain *Coptodera* DEJEAN, l'orifice apical est situé, comme chez l'énorme majorité des Carabides, sur la face dorsale, c'est-à-dire tergal par rapport à l'apex (édéage anopique); il peut être, en plus, déversé à un degré variable soit sur la gauche (synistogyre), soit sur la droite (dextrogyre).

La catopie de l'édéage serait due, selon R. JEANNEL, à une mutation structurale (JEANNEL, 1955, *L'Edéage*, Publ. Mus. Nat. Hist. nat., n° 16, pp. 82-86). P. BASILEWYK ne partage pourtant pas cette opinion et selon cet auteur il y aurait eu un déplacement de l'orifice apical contournant le bord de l'organe pour passer de la face dorsale à la face ventrale (P. BASILEWYK, 1954, *Révision des genres Hystrichopus BOHEMAN et Plagiopyga BOHEMAN*; Ann. Mus. Roy. Congo Belge, Tervueren, vol. 31, p. 9). En effet, avant toute évolution, la position primitive occupée par l'orifice apical fut ventrale (catopique). Il y a eu une première orthogenèse chez tous les Caraboidea qui a ramené l'orifice apical de sa position sternale vers une position tergale, dont la torsion et l'inversion de 180° sont les vestiges. Une deuxième orthogenèse a eu lieu à l'échelle spécifique, générique ou même de sous-famille ramenant l'orifice à sa position initiale sans qu'il y ait toutefois une nouvelle torsion de 180°.

La catopie de l'édéage peut être considérée comme très rare et ne se rencontre, à notre connaissance, que chez les genres *Hystrichopus* BOHEMAN, *Pseudomasoreus* DESBROCHERS (Lebiinae), chez quelques *Aulacoryssus* ALLUAUD (Harpalinae) et chez les Coptodérines qui fournissent un grand nombre d'exemples*.

Les causes du déplacement de l'orifice apical ne semblent pas encore être élucidées mais des hypothèses peuvent être formulées à ce sujet. Parmi celles-ci, la plus plausible nous semble être le mode copulateur de certaines espèces ou « groupes » d'espèces engendrant une nécessité mécanique d'adaptation fonctionnelle, autrement dit, une coordination qui consiste à présenter la dévagination du sac interne devant l'orifice de la spermathèque. Ce qui plaide, d'autre part, en faveur de cette hypothèse, c'est que les mâles de la grande majorité des Coptodérines ont les mésotibias pourvus d'une ou plusieurs entailles du côté interne à l'extrémité distale. Or, pendant l'accouplement, c'est le rebord élytral des femelles qui va s'encocher dans les entailles des tibias intermédiaires des mâles assurant une prise probablement diffé-

* Nous avons examiné une série de Coptodérines d'Amérique du Sud, et nous avons constaté que plusieurs d'entre elles possèdent, contrairement à ce qui semble presque établi et généralement admis, un édéage parfaitement catopique. Une révision des Coptodérines de la région néotropicale s'avère être nécessaire.

rente de la plupart des autres Carabides. L'étude des voies génitales femelles et l'observation des accouplements pourraient donner de plus amples renseignements.

La catopie de l'édéage n'est certainement pas une réussite pour les *Pseudomasoreus* dont l'extrême rareté dans leurs stations, très réduites par ailleurs, peut être tenue comme indice probant. Chez les *Hystrichopus* et *Plagiopyga*, nettement moins rares que les *Pseudomasoreus*, l'évolution très particulière de l'organe copulateur a été, pensons-nous, défavorable à la lignée. En effet, ces deux genres sont exclusivement africains et leurs aires de dispersion sont relativement réduites. Le genre *Hystrichopus* BOHEMAN ne se retrouve pas à Madagascar, et, en Afrique Noire, quoique largement répandu, sa dispersion est assez discontinue. Le genre *Plagiopyga* BOHEMAN, également inconnu de Madagascar, est surtout répandu en Afrique du Sud et fait défaut dans le nord du Continent Noir. Ces formes peuvent être considérées, selon P. BASILEWSKY, comme des reliques.

Parmi les *Harpalinae*, les quelques espèces du genre *Aulacorysus* ALLUAUD, présentant également un catopisme de l'édéage, sont si peu nombreuses par rapport à l'énorme quantité d'Harpalines en Afrique, qu'on peut difficilement attribuer un succès à cette curieuse conformation du lobe médian.

Quant aux Coptodérines enfin, la catopie de l'organe copulateur peut être considérée, à notre avis, comme une réussite. Ces Carabides ont une distribution géographique très vaste allant depuis l'Amérique en passant par l'Afrique et Madagascar jusque dans la région orientale et atteignent le Japon et les îles Philippines. Dans toute cette grande aire de dispersion, ces Carabides sont assez communs.

Dispersion des Coptodérines en Afrique

Il serait prématuré de représenter sur une carte l'aire de dispersion précise, voir même probable, des Coptodérines en Afrique, car trop de lacunes subsistent encore. Une des raisons principales est le fait du manque de prospections entomologiques dans de nombreuses contrées de ce vaste continent. D'autre part, les Coptodérines sont des Insectes corticoles, de taille petite à moyenne, qui se tiennent cachés le jour et dont les biotopes, assez

particuliers, ne sont pas toujours facile à repérer, si bien que ces Coléoptères sont relativement rarement recueillis.

Néanmoins, nous avons figuré sur la carte ci-jointe (fig. 1) tous les points de capture des exemplaires qui nous sont passés sous les yeux, soit un peu plus de quinze cents exemplaires, nombre

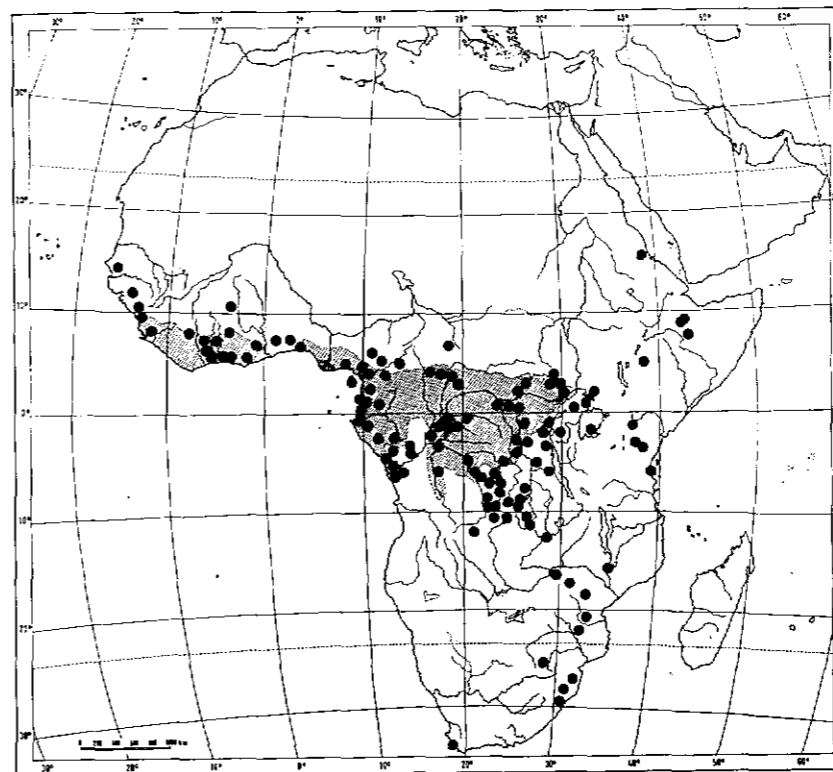


FIG. 1. — Dispersion des Coptodérines en Afrique.

manifestement insuffisant, mais qui nous permet, malgré tout, d'établir d'une façon générale, les limites de la dispersion de cette sous-famille et nous apporte quelques renseignements avec les réserves qui s'imposent. La plus ou moins forte densité de points n'indique pas nécessairement soit une certaine abondance, soit une relative pauvreté en Coptodérines dans une région déterminée, mais relate plutôt un degré de prospection. Il est évident

que les points de capture sont plus serrés en République Démocratique du Congo où la faune entomologique est probablement la mieux connue du Continent Noir par suite de recherches faunistiques plus approfondies alors qu'en République Centre-Africaine, pour ne citer ce pays qu'à titre d'exemple, nous ne connaissons que Fort Crampel et Carnot comme uniques points de capture de ces Carabides. Par contre, compte tenu des facteurs écologiques, il est de toute évidence que les Coptodérines sont plus abondantes dans les forêts denses et humides et qu'elles font défaut dans les zones désertiques et les steppes subdéserticoles.

La carte montre que la sous-famille des Coptoderinae est largement répandue dans toute l'Afrique sans dépasser toutefois la limite septentrionale de la zone sahélienne. Le point le plus septentrional se situe à Cheren en Erythrée. Dans la sous-région africaine australe, la sous-famille est représentée par quelques espèces qui atteignent le Cap de Bonne Espérance. De l'Ouest à l'Est, les Coptodérines occupent presque toute la largeur du continent, depuis le Sénégal jusqu'en Ethiopie (Harrar); selon toute vraisemblance, elles manqueraient en Somalie. On notera, d'autre part, l'abondance des Coptodérines dans la grande forêt ombrophile, représentée par une zone hachurée, aussi bien en Afrique Centrale qu'en Afrique Occidentale et où on compte le plus grand nombre d'espèces. En dehors de cette grande forêt équatoriale, la diversité des espèces décroît rapidement et s'accompagne d'une légère tendance à la variation comme c'est le cas par exemple pour *Coptoderina laticollis* LAFERTÉ, espèce largement répandue dans toute l'Afrique intertropicale. Plusieurs espèces se retrouvent sur l'île de Fernando Póo, dans le golfe de Guinée; ceci n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire puisque l'île est située en face de la grande forêt du continent.

Comme les Coptodérines de Madagascar ont été traitées par le Docteur JEANNEL dans son monumental travail sur les Carabiques de la région malgache, nous n'avons pas repris les représentants de cette grande île dans le présent travail; aussi n'avons-nous pas indiqué les points de capture sur la carte.

Signalons cependant que Madagascar compte 26 espèces réparties en 6 genres et que ces Insectes se localisent surtout dans la région orientale de l'île. La région occidentale est très pauvre en Coptodérines par suite de la destruction presque complète des

forêts de l'Ouest. Enfin, une espèce endémique (*Mascarenhia subappendiculata* DEJEAN) est propre à l'île Maurice, île volcanique située à environ 870 km à l'est de Madagascar.

Tableau des Genres

a) D'après la structure de l'édéage.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Edéage anopique | 4 |
| — Edéage catopique | 2 |
| 2. Orifice apical fortement déversé à gauche, formant un angle de 70 à 80° par rapport au plan ventral | |
| | 1. Gen. Coptodrella nov. |
| — Orifice apical non déversé à gauche, mais plus ou moins situé dans le plan ventral | 3 |
| 3. Soies prothoraciques antérieures présentes | |
| | 2. Gen. Coptoderina JEANNEL |
| — Soies prothoraciques antérieures absentes | |
| | 3. Gen. Coptoderinella nov. |
| 4. Edéage allongé, cylindrique, faiblement arqué; l'orifice apical non déversé, tout au plus avec une légère tendance synistrogire (plus marquée chez le représentant africain); absence de dents épineuses dans le sac interne | |
| | 4. Gen. Haplocrepis JEANNEL |
| — Edéage plus court, un peu renflé, la partie basale plus ou moins coudée; l'orifice apical déversé à gauche; présence de dents épineuses dans le sac interne | |
| | 5. Gen. Neoptodera JEANNEL |

b) Tableau ne tenant pas compte de la structure de l'édéage.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Labre allongé et étroit, plus ou moins rétréci vers le sommet | 2 |
| — Labre court et transverse, non rétréci vers le sommet, le bord antérieur plus ou moins arrondi | 3 |
| 2. Soies prothoraciques antérieures présentes; rebord latéral du pronotum large et relevé sur presque toute sa longueur | |
| | 2. Gen. Coptoderina JEANNEL |
| — Soies prothoraciques antérieures absentes; rebords latéral du | |

- pronotum plus étroit, en forme de gouttière dans sa moitié antérieure, ensuite légèrement explané 3. Gen. **Coptoderinella** nov.
3. Angle apical externe des élytres arrondi 4. Gen. **Haplocrepis** JEANNEL
- Angle apical externe des élytres denté 4
4. Série ombiliquée comptant plus de 20 fouets ; espèces de taille plus grande (≥ 9 mm) 1. Gen. **Coptodrella** nov.
- Série ombiliquée comptant moins de 20 fouets ; espèces de taille plus petite (≤ 8 mm) 5. Gen. **Neocoptodera** JEANNEL

1 — Genre **COPTODRELLA** nov.

Espèce-type : *Coptodera (Nycteis) uelensis* BURGEON.

Espèces ailées d'assez grande taille. Téguments glabres, très finement alutacés, le réseau fin et indistinct sur les élytres.

Tête courte et robuste ; tempes très courtes et transverses ; yeux saillants, hémisphériques ; mandibules subdroites, assez longues, leur pointe un peu incurvée ; larbe court et large, non rétréci vers le sommet, le bord libre arrondi et à peine bisinué, portant 6 soies ; antennes robustes, épaisses et pubescentes à partir du quatrième article ; palpes longs et grêles, presque glabres, avec quelques petites soies éparses, le dernier article fusiforme, le sommet émoussé.

Pronotum court et transverse, la base très large et un peu convexe dans la partie médiane qui est fortement rebordée ; les angles antérieurs très arrondis.

Elytres oblongs, d'un noir brillant et pourvus chacun de deux fascies d'un jaune orangé ; base rebordée ; striole basale présente ; angle sutural épineux, denté ou anguleux ; l'angle apical externe denté (fig. 2).

Pattes modérément longues, les tarsi pubescents ; les ongles fortement denticulés ; mésotibias des mâles toujours pourvus d'au moins deux entailles à leur extrémité distale du côté interne.

Chétotaxie normale. Fouets de la série ombiliquée plus nombreux que chez les autres genres de la sous-famille (plus de 20 fouets), en série continue, serrés et un peu plus distancés dans la

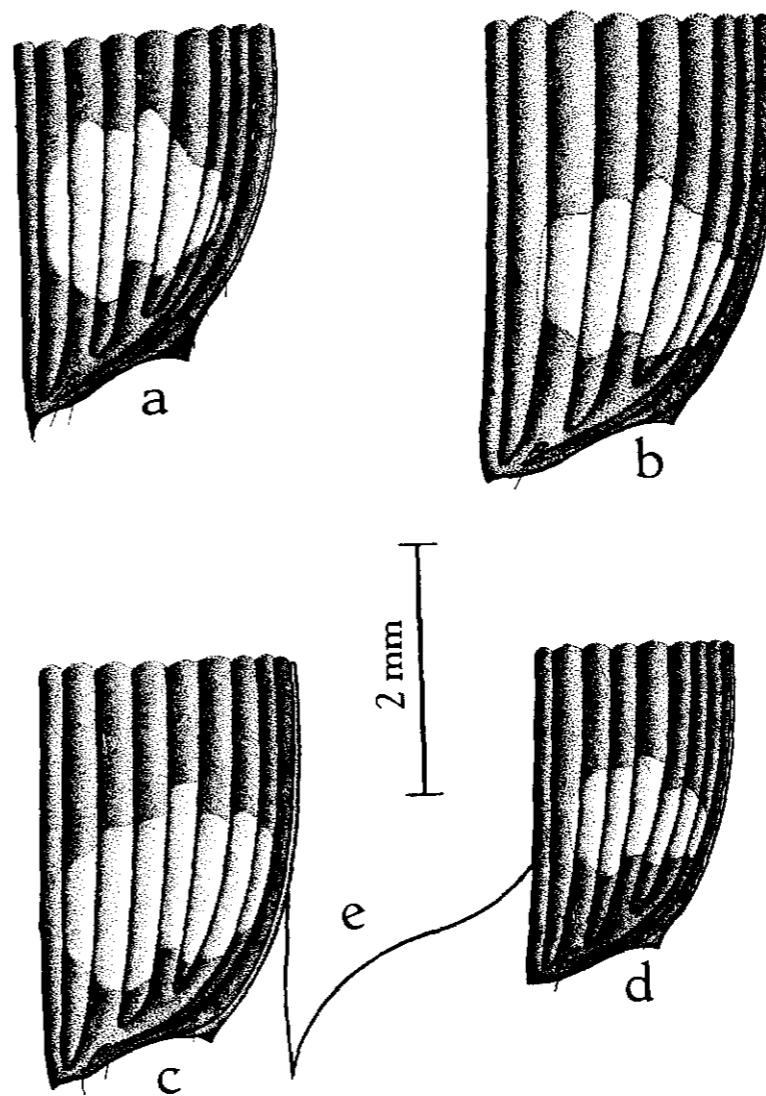


FIG. 2, a-d. — Gen. *Coptodrella* nov., moitié postérieure de l'élytre droit de : (a) *C. crucifera* DEJ. ; (b) *C. uelensis* BURG. ; (c) *C. overlacti* BURG. ; (d) *C. similata* n. sp.

FIG. 2, e. — Gen. *Paranycteis* JEANNEL, silhouette de l'apex élytral de *P. crassicornis* FRM. de Madagascar.

partie moyenne ; le troisième fouet écarté de la huitième strie, contre la neuvième ; l'avant-dernier également contre la neuvième strie, le dernier contre la huitième.

Édéage glabre et catopique, épais et renflé dans la partie médiane ; l'apex grand, en lame plus ou moins allongée, le bord antérieur arrondi ; orifice apical bien développé, sternal mais formant un angle de 70 à 80° par rapport au plan ventral. Style gauche en forme de cuillère allongée, le droit très petit et allongé, à extrémité spatulée.

Genre strictement africain présentant certaines similitudes avec le genre malgache *Paranycteis* JEANNEL dont il n'est, à notre avis, qu'un ensemble de formes continentales moins évoluées.

Le genre *Coptodrella* nov. diffère cependant des *Paranycteis* par les caractères suivants : taille plus petite ; cou moins épais ; les côtés du pronotum nullement sinués en arrière, les angles postérieurs non saillants en dehors ; rebord latéral des élytres moins large ; angle sutural non prolongé par une longue épine acérée (*Coptodrella crucifera* DEJEAN possède cependant une épine qui n'est tout de même pas comparable à celle que possèdent les deux espèces malgaches) (fig., 2, e) ; édéage moins allongé, plus épais et arqué, l'orifice apical non situé dans le plan ventral.

Tableau des espèces

1. Angle apical interne prolongé en courte épine (fig. 2, a) ;
troncature apicale bisinuée 1 **C. crucifera** DEJEAN
- Angle apical interne non prolongé en épine mais denté ou
anguleux ; troncature apicale mono- ou bisinuée 2
2. Taille plus grande (11 à 13 mm) ; série ombiliquée comptant
24 fouets ; pronotum de coloration noir de poix uniforme ;
mésotibia du mâle avec trois entailles du côté interne
. 2 **C. uelensis** BURGEON
- Taille plus petite (9 à 10 mm) ; série ombiliquée comptant
moins de 24 fouets ; pronotum d'un brun de poix, les côtés
latéraux bordés ou non de ferrugineux ; mésotibias du mâle
avec deux entailles du côté interne 3
3. Troncature apicale bisinuée (fig. 2, c) ; angle apical interne
denté ; pronotum bordé latéralement de ferrugineux ; fascie

antérieure plus grande et allongée ; épistome non ponctué
près de la suture clypéo-frontale 3 **C. overlaeti** BURGEON

- Troncature apicale monosinuée (fig. 2, d) ; angle apical interne
non denté, anguleux ; pronotum d'un brun de poix uniforme ;
fascie antérieure plus petite et arrondie ; épistome ponctué
près de la suture clypéo-frontale 4 **C. similata** n. sp.

1. *Coptodrella crucifera* DEJEAN

Coptodrella crucifera DEJEAN, 1831, Spec. gén. des Coléopt., V,
p. 391.

Coptodrella crucifera, CHAUDOIR, 1869, Ann. Soc. Ent. Belg., XII,
p. 189.

Coptodrella (Nycteis) crucifera, BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo
Belge, sér. in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 344.

Long. 10-11 mm. — Tout le dessus d'un noir de poix sans
reflets métalliques ; les côtés du pronotum et la gouttière élytrale
à peine et très étroitement éclaircis de même que l'épistome ;
chaque élytre pourvu de deux fascies jaunes : l'antérieure, sub-
ovale, composée de taches sur les intervalles 2-7, celle sur l'inter-
valle 2 courte et petite, occupant à peine la moitié de la largeur
de l'interstrie ; la fascie postérieure, subapicale, composée de taches
de longueur variable sur les intervalles 2-8 ; celle sur l'intervalle 5
toujours située plus en avant par rapport aux autres ; celles sur
les intervalles 3 et 4 de longueur presque égale. Appendices ferru-
gineux. Dessous d'un brun de poix très foncé mais éclairci au
milieu de l'abdomen.

Tête large et robuste ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes
courtes et très transverses ; labre court et large, son bord libre
à peine échancré et pourvu dans sa moitié distale d'un sillon
longitudinal faiblement marqué ; surface lisse, à peine chagrinée,
avec deux faibles dépressions sur les côtés du front un peu en
avant des yeux, légèrement ridulées en dedans ; antennes épaisses,
dépassant de trois articles la base du pronotum ; le troisième
article de même longueur que le quatrième ; la moitié distale du
quatrième et les suivants pourvus d'une plage glabre très étroite
et allongée sur la ligne médiane au côté externe.

Pronotum transverse, un peu plus de 1,5 fois plus large que

long, le disque modérément convexe ; bord antérieur très faiblement concave ; les angles antérieurs très arrondis, non avancés en lobes ; côtés arrondis jusqu'à la première soie latérale qui est située au tiers antérieur et où se trouve la largeur maximale, ensuite rétrécis en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus et un peu émoussés ; base légèrement convexe, plus large que le bord antérieur ; gouttière marginale large, légèrement relevée sur toute sa longueur et un peu explanée en arrière, un peu vermiculée en dedans. Le dessus parcouru par de fines ridules transversales plus marquées en arrière et près du sillon longitudinal médian qui est fin mais net ; sillons transversaux bien marqués.

Elytres larges et courts ; la largeur maximale située un peu en arrière du milieu ; le dessus modérément convexe ; gouttière latérale étroite et explanée ; troncature apicale monosinuée : en large courbe concave jusqu'au niveau de la troisième strie, ensuite en courbe faiblement convexe jusqu'à l'angle interne qui est prolongé en courte épine très acérée (fig. 2, a) ; l'angle apical externe en courte dent, large à la base et acuminiée ; striole et soie basale présentes ; stries fines, profondes, distinctement ponctuées ; intervalles convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux, les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 22 fouets en ligne continue.

Mésotibia du mâle avec deux entailles au côté interne à son extrémité distale.

Il existe une variante dont les deux fascies sont confluentes sur les intervalles 3-4-5, de sorte que le dessin foncé compris entre ces taches forme une bande suturale transversalement élargie vers le milieu.

Edéage : fig. 3, a. Lobe médian un peu arqué-coudé dans la partie basale et un peu renflé dans la région médiane avec une légère dépression sur la face dorsale ; l'orifice apical fortement synistogyre ; apex allongé, le bord terminal régulièrement arrondi.

Type : au Muséum National d'Histoire naturelle, à Paris. Loc. typ. : Sénégal.

Matériel examiné : 41 exemplaires.

Espèce d'Afrique Centrale et Occidentale.

SÉNÉGAL : (Dumolin, MP) ; Sebi Khotane (Chevreux, 9.IV.?, MP).

GUINÉE PORTUGAISE : Bafatá (Benassi, X.1953, coll. C. Brivio).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *Lualaba* : Sandoa (XI.1931, IRSNB) ; Parc National de l'Upemba : Kimilombo, aff. Lusinga, 700 m (Miss. G. F. De Witte, 10.I.1948, IRSNB) ; Mabwe, 585 m (Miss. G.F. De Witte, 12.I.1949, MRAC) ; Musonoie (Dr. V. Allard, 3.IX.1960, MRAC) ; Lupweshi (XII.1937, IRSNB) ; Kafakumba (MRAC ; IV.1939, IRSNB) ; riv. Kasai (F.G. Overlaet, 21.II.1932, MRAC) ; riv. Luiza (F.G. Overlaet, 11.X.1933, MRAC) ; Kapanga (F.G. Overlaet, X-XI-XII.1932, I-II-III-XI.1933, II.1934, MRAC).
Kwango : Ngowa (R.P. J. Mertens, MRAC) ; Dima (A. Koller, 14.IX.1908, MRAC).
Katanga : Kipopo, Elisabethville (R. Maréchal, 14.XI.1961, MRAC).

2. *Coptodrella uelensis* BURGEON

Coptodera (*Nycteis*) *uelensis* BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, sér. in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 343.

Coptodera uelensis, BASILEWSKY, 1948, Bull. Musée roy. Hist. nat. Belg., XXIV, n° 5, p. 39.

Long. 11-13 mm. — Dessus noir de poix assez luisant sans reflet métallique ; chaque élytre pourvu de deux fascies jaunes ; l'antérieure, subarrondie, un peu en oblique vers l'épaule et composée de taches sur les intervalles 3-8 augmentant de longueur jusqu'à l'intervalle 6 ; la postérieure, subapicale, plus large que longue, plus ou moins dentelée, formée par juxtaposition de taches sur les intervalles 3-8, et empiétant légèrement l'intervalle 2 (fig. 2, b), celle sur l'intervalle 5 située un peu plus en avant par rapport aux autres. Appendices ferrugineux. Dessous d'un brun de poix, obscurci sur les côtés.

Tête large et robuste ; cou épais ; yeux très saillants, hémisphériques ; tempes courtes et très transverses ; labre large et court, son bord libre à peine échancré et pourvu d'un sillon longitudinal très superficiel dans sa partie antéro-médiane ; surface lisse, très faiblement ponctuée d'une ponctuation éparsée et avec une faible dépression de chaque côté du front un peu en avant des yeux, légèrement ponctuée-ridulée en dedans ; antennes épaissies à partir du quatrième article et dépassant de deux articles la base du pronotum ; le quatrième un peu plus long que le troi-

sième ; la moitié distale du quatrième article et les suivants pourvus d'une plage médiane lisse et étroite au côté externe.

Pronotum très transverse, 1,7 fois plus large que long ; le disque faiblement convexe ; bord antérieur à peine concave ; les angles antérieurs très arrondis, non avancés en lobes ; côtés arrondis jusqu'à la première soie latérale qui est située à la fin du premier tiers et où se trouve la largeur maximale, ensuite rétrécis en ligne subdroite jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus et un peu émoussés ; base légèrement convexe, plus large que le bord antérieur ; rebord latéral large et ponctué en dedans, les côtés non relevés mais explanés sur toute la longueur, plus largement en arrière. Le dessus parcouru par de fines ridules transversales plus marquées en arrière et près du sillon longitudinal médian qui est fin mais net ; celui-ci traverse les sillons transversaux qui sont bien marqués.

Elytres larges, modérément longs, les côtés non arqués ; le dessus un peu convexe ; la largeur maximale située en arrière du milieu ; rebord latéral étroit et explané ; troncature apicale bisinuée, l'angle externe en courte dent large à la base et acumminée, l'interne en dent très courte et émoussée (fig. 2, b) ; striole et soie basale présentes ; stries fines, profondes, faiblement mais distinctement ponctuées ; intervalles convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux dont le troisième un peu fovéolé ; les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 24 fouets en série continue, le troisième contre la neuvième strie.

Mésotibia du mâle avec trois entailles à son extrémité distale au côté interne. Métépisternes très allongés, presque deux fois plus long que large.

Edéage : fig. 3, b. Long, fortement arqué, renflé dans sa partie moyenne et atténué vers l'apex ; lame apicale allongée, le bord antérieur arrondi. Orifice apical grand et formant un angle important d'environ 80° par rapport au plan ventral.

Type : au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren. Loc. typ. : Moku.

Matériel examiné : 9 exemplaires.

Espèce assez rare d'Afrique Centrale.

RÉPUBLIQUE DU CONGO (Brazzaville) : Sibiti (Miss. A. Descarpentries et A. Villiers, XI.1963, MRAC).

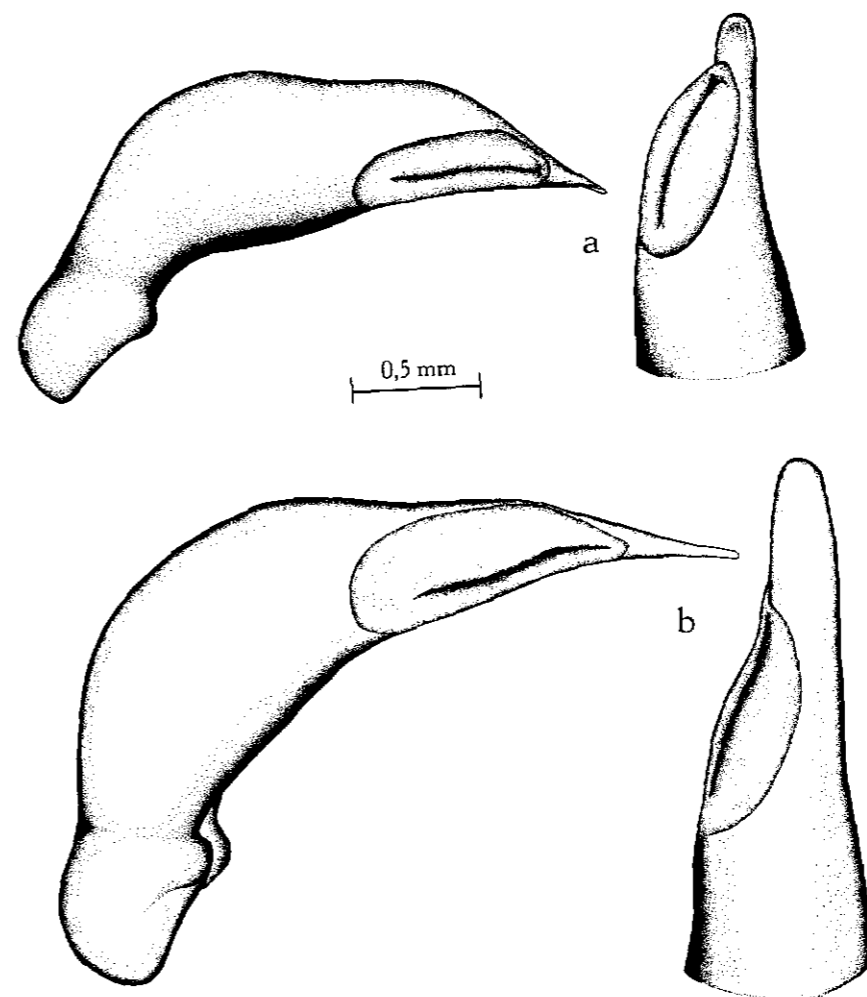


FIG. 3. — Gen. *Coptodrella* nov., édéages, de profil, et sommets, face ventrale ; (a) *C. crucijera* DEJ. de Kapanga ; (b) *C. uelensis* BURG. de Kafakumba.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *Lualaba* : Kafakumba (MRAC ; F.G. Overlaet, IV.1932, MRAC ; V.1933, MRAC).
Kibali-Ituri : Moku (L. Burgeon, MRAC) ; Urw. Mawambi (Grauer, 1910, MRAC).
Kivu : Terr. Walikale, Irangi (N. Leleup, 24.VIII.1960, MRAC).

3. *Coptodrella overlaeti* BURGEON

Coptodera (*Nycteis*) *Overlaeti* BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, sér. in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 344.

Neocoptodera Overlaeti, BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 207.

Neocoptodera Overlaeti, BASILEWSKY, 1955, Publ. Comp. Diam. Ang., 27, p. 130.

Long. 9-10 mm. — Tout le dessus d'un brun foncé noirâtre sans reflet métallique ; les côtés du pronotum largement rebordés de ferrugineux de même que la gouttière élytrale ; chaque élytre pourvu de deux fascies d'un jaune orangé ; l'antérieure plus longue que large, subovale, occupant les intervalles 2-7 ; la postérieure, subapicale, composée de taches de longueur inégale sur les intervalles 2-8, celle sur l'intervalle 5 toujours située plus en avant par rapport aux autres (fig. 2, c). Pattes ferrugineuses. Antennes d'un testacé brunâtre, les deux premiers articles éclaircis. Dessous d'un brun clair rougeâtre, plus foncé sur les côtés.

Tête large et courte ; yeux saillants, hémisphériques ; surface lisse et luisante, le tégument à réseau isodiamétral ; de chaque côté du front et près des yeux, deux dépressions dont l'antérieure plus profonde et étendue, la seconde plus petite et moins allongée ; labre large et court, le bord libre arrondi et légèrement échancré au milieu ; tempes courtes et très transverses ; antennes épaisses, dépassant la base du pronotum de trois articles ; le troisième plus court que le suivant ; les articles 5-11 et la moitié distale du quatrième avec une petite plage glabre, très étroite et allongée, au côté externe sur la ligne médiane.

Pronotum transverse, un peu plus de 1,5 fois plus large que long, le disque modérément convexe ; le bord antérieur très faiblement concave, les angles antérieurs non avancés en lobes ; côtés arqués jusqu'à la première soie latérale qui est située vers le tiers antérieur où se trouve la largeur maximale, ensuite rétrécis en

ligne subdroite jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus et un peu émoussés ; base légèrement convexe, plus large que le bord antérieur ; gouttière marginale large et relevée sur toute sa longueur ; sillon longitudinal médian très fin ; sillons transversaux

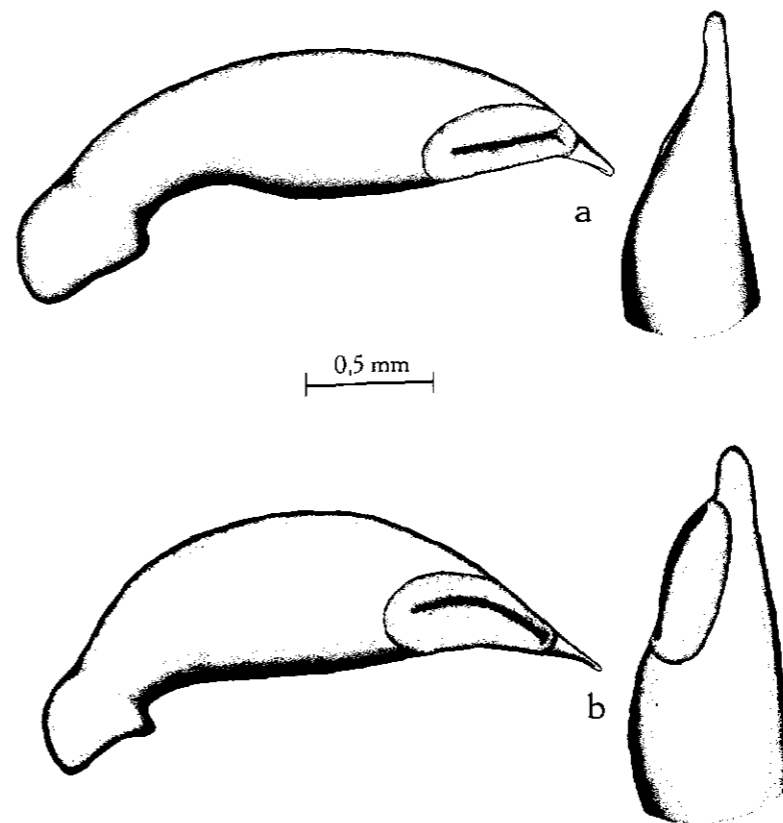


FIG. 4. — Gen. *Coptodrella* nov., édéages, de profil, et sommets, face ventrale ; (a) *C. overlaeti* BURG. de la riv. Luiza ; (b) *C. similata* n. sp. de Utike.

nettement marqués, l'antérieur en arc de cercle. Tout le dessus parcouru par de très fines ridules transversales qui sont plus marquées en arrière et près du sillon médian.

Elytres amples, peu allongés, la largeur maximale située un peu en arrière du milieu, à hauteur de la zone séparant la fascie anté-

rieure de la postérieure ; le dessus faiblement convexe ; rebord latéral bien explané et plus large à hauteur de la fascie antérieure ; troncature apicale bisinuée : en large courbe concave au côté externe, passant ensuite au niveau de la troisième strie en une courbe convexe, et en petite courbe concave près de la suture ; angle apical interne en courte dent, l'externe également en courte dent large à la base et acumulée (fig. 2, c) ; striole et soie basale présentes ; stries fines et profondes, faiblement mais distinctement ponctuées ; intervalles modérément convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les deux suivants contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 23 fouets en ligne continue.

Mésotibia du mâle avec deux entailles à son extrémité distale au côté interne.

Edéage : fig. 4, a. Lobe médian peu arqué, renflé dans sa partie moyenne ; bulbe basal bien développé ; apex un peu allongé, étroit, le bord antérieur arrondi ; orifice apical fortement déversé à gauche, formant un angle de 80° par rapport au plan ventral.

Cette espèce se rapproche des deux précédentes, mais de taille plus petite, les côtés du pronotum fortement relevés et largement rebordés de ferrugineux ; l'angle apical interne non prolongé en épine.

Type : au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren. Loc. typ. : Kapanga.

Matériel examiné : 134 exemplaires.

Espèce d'Afrique Centrale.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *Lualaba* : Kikumba (F.G. Overlaet, XI.1933, MRAC) ; Kafakumba (F.G. Overlaet, XI.1933, MRAC) ; Kapanga (F.G. Overlaet, IX-X-XI-XII.1932, IX.1933, 17.XI.1933, MRAC, MP) ; riv. Luiza (F.G. Overlaet, 11-15.X.1933, MRAC) ; riv. Kapalekese (F.G. Overlaet, 17.IX.1933, MRAC) ; riv. Lundji (F.G. Overlaet, 22.IX.1933, MRAC) ; riv. Luahula (F.G. Overlaet, 3.XI.1923, MRAC).
Kibali-Ituri : Moto (L. Burgeon, 1923, MRAC).

Katanga : Tshinsenda (Miss. Agric., XII.1911, MRAC).

P. BASILEWSKY signale encore l'espèce dans le nord de la Lunda en Angola.

4. *Coptodrella similata* n. sp.

Long. 8-9 mm. — Tête d'un brun foncé noirâtre ; pronotum de coloration brun marron uniforme ; élytres noir de poix, la gouttière d'un brun foncé ; chaque élytre pourvu de deux fascies jaunes ; l'antérieure subarrondie, sur les intervalles 3-7 ; la postérieure, préapicale, sur les intervalles 3-8, empiétant légèrement le deuxième intervalle ; la tache sur le cinquième intervalle située un peu plus en avant des autres taches juxtaposées. Pattes ferrugineuses. Antennes testacées, rembrunies à partir du quatrième article. Dessous d'un brun clair un peu obscurci sur les côtés.

Tête robuste ; yeux saillants, hémisphériques ; labre large et court, le bord libre arrondi avec une très faible échancrure au milieu ; tempes courtes et transverses ; la surface à ponctuation très fine et éparse, plus dense près de la suture clypéo-frontale ; deux petites dépressions de chaque côté du front, près et un peu en avant des yeux, dont l'antérieure plus marquée ; antennes robustes, dépassant la base du pronotum d'un peu plus de deux articles, épaissies à partir du quatrième article et pourvues à partir de la moitié distale de celui-ci d'une étroite plage glabre du côté externe sur la ligne médiane ; le quatrième article un peu plus long que le précédent.

Pronotum transverse, un peu plus de 1,5 fois plus large que long, le disque faiblement convexe ; bord antérieur légèrement concave ; les angles antérieurs très arrondis, non avancés en lobes ; côtés arqués jusqu'au tiers antérieur, ensuite rétrécis en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus et légèrement émoussés ; largeur maximale située au tiers antérieur au devant de laquelle est insérée la soie antérieure ; base faiblement convexe dans sa partie médiane, plus large que le bord antérieur ; rebord latéral large, un peu relevé et explané en arrière, éparsément ponctué en dedans ; sillon longitudinal médian fin mais très distinct ; sillons transversaux nettement marqués, l'antérieur plus court. De fines ridules transversales parcourent le disque.

Elytres amples et courts, la largeur maximale située un peu après le milieu, le dessus modérément convexe ; gouttière latérale explanée, un peu plus large dans la partie moyenne ; troncature apicale monosinuée ; l'angle apical externe en courte dent, large à la base et acumulée, l'interne en angle subdroit un peu émoussé (fig. 2, d) ; striole et soie basale présentes ; stries fines et pro-

fondes, faiblement mais distinctement ponctuées ; intervalles légèrement convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les deux derniers contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 21 à 22 fouets en ligne continue un peu plus distancés dans la partie moyenne.

Mésotibia du mâle avec deux entailles à son extrémité distale au côté interne.

Edéage : fig. 4, b. Volumineux et épais, le bulbe basal relativement petit et un peu étranglé, le lobe très renflé dans sa partie moyenne, son bord ventral convexe ; l'apex un peu allongé, assez large, le bord antérieur arrondi ; l'orifice apical formant un angle d'environ 70° par rapport au plan ventral.

Cette espèce, fréquemment confondue avec *Coptoderina figurata* CHAUDOIR (= *C. laticollis* LAFERTÉ), ressemble beaucoup à la précédente par son aspect général, mais en diffère cependant par les caractères énumérés dans le tableau et par sa coloration.

Type : un ♂, au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren.
Loc. typ. : Riv. Kapelekese.

Matériel examiné : 60 exemplaires.

Espèce d'Afrique Centrale et Occidentale.

CÔTE D'IVOIRE : Bingerville (J. Decelle, II.1962, X.1963, MRAC); Zepreghe-Koffikro, Daloa (J. Decelle, V.1961, MRAC); Mouyasué, Aboisso (J. Decelle, X.1962, I.1963, MRAC); Amanikro, 50 km NW de Abengouro (J. Decelle, V-VI.1961, MRAC).

CAMEROUN : Biyan (J. Mouchet, X.1956, ORSTOM).

GUINÉE ESPAGNOLE : Benito (MP); Cabo San Juan (Escalera, VII.1901, MP); Ayamakén, Rio Campo (J. Mateu, 14.X.1948, MRAC); Mongo (J. Palau, 25.III.1948, MRAC).

GABON : (MRAC); Ogooué (MP).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : (sans indications plus précises : 10 ex. IZV).

Bas-Congo : Mayidi (R.P. Van Eyen, 1942, MRAC).

Sankuru : Kondue (Ed. Luja, MRAC).

Lualaba : Riv. Kapelekese (F.G. Overlaet, 14-17.IX.1933, MRAC); Kapanga (F.G. Overlaet, XII.1932, II.1933, MRAC); riv. Luahula (F.G. Overlaet, XI.1923, MRAC); Kabomba (Car-

lier, XII.1937, MRAC); Kaniama (R. Massart, III-VI.1932, MRAC).

Kibali-Ituri : Epulu, Mambasa-Mungbere, 900 m (N. Leleup, II.1954, MRAC); Moto (L. Burgeon, XI.1922, MP, MRAC); Dubele (L. Burgeon, MRAC); Watsa (L. Burgeon, XI.1913, MRAC); Semliki Forest (C. Koch, VIII.1959, MF); Urw. Mawambi (Grauer, 1910, MRAC).

Maniema : Lubutu, Utike (A. Collart, 16.IX.1929, MRAC).

Tanganika : Albertville, moyenne Kimbi, 950 m (N. Leleup, I.1951, MRAC).

ANGOLA : sans indications précises (ex. coll. Bates, 1892, MP).

MOZAMBIQUE : Vallée du Revoué, env. d'Andrada (G. Vassa, 1905, MP).

2 — Genre **COPTODERINA** JEANNEL

JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., XI, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 924, 925, 933 — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 207.

Coptodera auct., DEJEAN, 1825, Spec. gén. des Coléopt., I, p. 273, (part.) — LACORDAIRE, 1854, Gen. Col., I, p. 140 (part.) — CHAUDOIR, 1869, Ann. Soc. Ent. Belg., XII, p. 163 (part.) — PÉRINGUEY, 1896, Trans. S. Afr. phil. Soc., VII, pp. 243, 279 (part.) — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 343 (part.) — JEDLICKA, 1941, Versuch Monogr. pal. Carab.-Gatt. abgest. Flügeldecken, p. 19 (part.); 1963, Entom. Abh. Ber. Mus. Tierk. Dresden, 28, n° 7, p. 341 (part.) — HABU, 1967, Carabidae, Truncatipennes Group, Biogeogr. Soc. Japan, pp. 81, 82 (part.).

Espèce-type : *Coptodera equestris* BOHEMAN.

Espèce ailées de taille petite à moyenne. Téguments glabres. Coloration variable, avec ou sans reflets métalliques ; les élytres généralement pourvus de fascies.

Tête allongée ou courte et robuste, la partie préoculaire atténuée ; tempes très courtes et transverses ; yeux saillants ; antennes assez grêles, un peu épaissies et pubescentes à partir du quatrième article ; labre allongé, assez étroit, rétréci vers le sommet, et pourvu d'un sillon longitudinal médian assez superficiel de lon-

gueur variable dans sa partie distale, le bord libre arrondi sur les côtés et légèrement bilobé en son milieu, portant quatre soies et une soie externe insérée de chaque côté avant le milieu ; mandibules longues, grêles, effilées, assez saillantes, la pointe légèrement incurvée et la moitié basale obliquement ridée en dessus ; palpes grêles, le dernier article fusiforme, le sommet tronqué, avec une pubescence courte et très espacée.

Pronotum court et transverse, la base très large et un peu convexe dans la partie médiane ; angles antérieurs très arrondis.

Elytres assez courts, peu à modérément convexes, la base rebordée ; striole basale présente ; angles apicaux complètement arrondis, le sutural un peu saillant ; troncature apicale monosinuée.

Pattes modérément longues, assez grêles ; tarsi pubescents ; mésotibias des mâles avec ou sans entailles à leur extrémité distale du côté interne ; ongles nettement denticulés.

Chétotaxie normale. Fouets de la série ombiliquée généralement au nombre de 16, en série continue, un peu espacés dans la partie moyenne.

Edéage glabre, un peu arqué et catopique.

Le genre est largement représenté en Afrique et dans la région orientale où il atteint le Japon et les Philippines. Une seule espèce est propre à Madagascar (*Coptoderina umbrina* FAIRMAIRE).

Tableau des espèces

1. Elytres de coloration d'un vert métallique franc avec quatre fascies ; taille petite (6 mm) ; pronotum testacé-rougeâtre ; tête allongée ; élytres convexes ; tibia intermédiaires des mâles sans entailles à l'extrémité distale du côté interne. 1 **C. maynei** BURGEON
- Espèces ne présentant pas simultanément tous ces caractères ; taille généralement supérieure à 6 mm ; élytres peu à modérément convexes ; mésotibias des mâles avec toujours au moins une entaille à l'extrémité distale du côté interne 2
2. Tête longue et étroite ; élytres très luisants à reflets métalliques verdâtres à bleuâtres ; microsculpture des élytres absente ou indistincte ; tibia intermédiaires des mâles avec une entaille à l'extrémité distale du côté interne 3

- Tête courte et robuste ; dessus non ou à peine luisant, sans reflets métalliques ; élytres à microsculpture nette et distincte 4
- 3. Taille plus grande (9-12 mm) ; élytres larges à côtés arqués ; pronotum foncé à reflets métalliques, les rebords latéraux testacés ; milieu du front et vertex finement chagrinés. 2 **C. triloba** FABRICIUS
 - a) Elytres pourvus chacun de deux fascies, une antérieure, un peu avant le milieu, et une postérieure, préapicale ; taille généralement plus grande (10-12 mm) ; élytres à microsculpture peu distincte (race de l'Afrique Centrale) ssp. **triloba** s. str.
 - b) Chaque élytre pourvu d'une seule petite fascie, préapicale ; taille généralement plus petite (9-10 mm) ; élytres totalement dépourvus de microsculpture (race de l'Afrique Occidentale) ssp. **minima** nova
- Taille plus petite (7-8 mm) ; élytres plus étroits, les côtés peu arqués ; pronotum testacé rougeâtre, le disque rembruni ; milieu du front et vertex fortement ridé-aciculé 3 **C. basilewskyi** n. sp.
- 4. Elytres avec trois pores dorsaux sur le troisième intervalle, le premier contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième strie ; mésotibias des mâles avec une entaille à l'extrémité distale du côté interne 4 **C. rugiceps** MURRAY
- Elytres avec quatre pores dorsaux sur le troisième intervalle : les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième strie 5
- 5. Forme plus large, le dessus des élytres modérément convexe ; pronotum d'un testacé rougeâtre uniforme ou avec une bande longitudinale brunâtre de chaque côté du sillon longitudinal médian ; mésotibias des mâles avec une, six ou neuf entailles du côté interne à leurs extrémités distales 6
- Forme nettement moins large, le dessus des élytres peu convexe ; pronotum d'un brun rougeâtre foncé à noirâtre, le rebord latéral testacé ; mésotibias des mâles avec une, quatre ou cinq entailles du côté interne à leurs extrémités distales 9

6. Angle apical sutural aigu, très brièvement arrondi ; troncature apicale oblique (fig. 9, f) ; pronotum d'un testacé rougeâtre avec une bande longitudinale brunâtre de chaque côté du sillon médian ; mésotibia du mâle avec une forte entaille à son extrémité distale précédée d'une série de huit petites entailles donnant un aspect en « forme de scie » (fig. 9, b) ; apex édéagien grand, en forme de lame quadrangulaire et à bord terminal droit (fig. 8, a) . . . 5 **C. lineatocollis** BURGEON
- Angle apical sutural subdroit et largement arrondi ; troncature apicale légèrement oblique ; pronotum d'un testacé rougeâtre uniforme ; mésotibias des mâles avec une ou six entailles à leurs extrémités distales au côté interne ; apex de l'édéage plus court, régulièrement atténué vers l'avant ou avec une légère constriction, le bord terminal toujours arrondi . . . 7
7. Surface frontale fortement ridée-vermiculée jusqu'au vertex ; côtés du pronotum nettement sinués dans le quart basal, les angles postérieurs droits et vifs ; fascie antérieure composée de taches sur les intervalles 2 à 7, les taches situées sur les intervalles 6 et 7 toujours plus courtes que celles sur les intervalles 3 et 4 ; mésotibia du mâle avec une entaille à son extrémité distale du côté interne. . . 6 **C. intrusa** n. sp.
- Surface frontale lisse ou tout au plus légèrement vermiculée-aciculée près des yeux ; côtés du pronotum très faiblement sinués, les angles postérieurs obtus et émoussés ; fascie antérieure composée de taches sur les intervalles 2 à 8, les taches situées sur les intervalles 6 et 7 toujours plus longues que celles situées sur les intervalles 3 et 4 ; mésotibias des mâles avec une ou six entailles du côté interne à leurs extrémités distales . . . 8
8. Forme plus grande (7-8 mm) ; labre bien allongé et nettement rétréci vers l'avant ; tête noire ; mésotibia du mâle avec six entailles du côté interne à son extrémité distale ; apex de l'édéage régulièrement atténué vers l'avant . . . 7 **C. consobrina** n. sp.
- Forme plus petite (6-7 mm) ; labre faiblement allongé, à peine plus long que large, peu atténué vers le sommet ; tête d'un brun rougeâtre, assombrie sur le front ; mésotibia du mâle avec une entaille à son extrémité distale du côté interne ;

- apex de l'édéage très court et petit, brusquement atténué avec une légère constriction du côté latéral gauche . . .
 8 **C. confusa** n. sp.
9. Chaque élytre pourvu d'une seule fascie, préapicale ; pronotum de coloration brun rougeâtre uniforme, les côtés latéraux un peu éclaircis ; taille plus petite (6,5-7 mm) ; côtés latéraux des élytres plus ou moins arqués . . . 9 **C. fasciata** BOHEMAN
- Chaque élytre pourvu de deux fascies, une antérieure un peu avant le milieu, et une postérieure, préapicale ; pronotum d'un noir de poix, les côtés latéraux rebordés de ferrugineux ; taille plus grande (7-8 mm) ; côtés latéraux des élytres non arqués, plus ou moins subparallèles . . . 10
10. Fascie antérieure plus ou moins arrondie ; gouttière latérale des élytres explanée sur presque toute sa longueur et plus large que le neuvième intervalle au niveau de la fascie antérieure ; tibia intermédiaire du mâle avec quatre entailles du côté interne à son extrémité distale . . .
 10 **C. laticollis** LAFERTÉ
- Fascie antérieure anguleuse ; gouttière latérale des élytres modérément explanée au milieu et pas plus large que le neuvième intervalle au niveau de la fascie antérieure ; tibias intermédiaires des mâles avec une ou cinq entailles au côté interne dans la partie distale. . . 11
11. Rebord latéral du pronotum large et relevé, un peu explané en arrière et largement rebordé de ferrugineux ; taille plus petite (7 mm) ; fascie antérieure plus grande, occupant les intervalles 3 à 6, parfois encore le 7 ; mésotibia du mâle avec une entaille à son extrémité distale du côté interne. . .
 11 **C. equestris** BOHEMAN
- Rebord latéral du pronotum nettement moins large et étroitement rebordé d'un ferrugineux assombri ; taille plus grande (8 mm) et plus allongée ; fascie antérieure plus réduite, occupant les intervalles 3 à 5, très rarement une petite tache sur l'intervalle 6 ; mésotibia du mâle avec cinq entailles du côté interne dans la moitié distale . . .
 12 **C. congoensis** BURGEON

1. *Coptoderina maynei* BURGEON

Coptodera (Belognatha) Maynei BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, sér. in-4°, Zool., III, 2, Carab., pp. 345-346.

Long. 5-6,5 mm. — Tête noire ; pronotum testacé rougeâtre ; élytres d'un beau vert métallique brillant, les marges latérales d'un ferrugineux rougeâtre ; chaque élytre pourvu de deux fascies d'étendue variable : une antérieure, située au premier tiers, généralement formée par juxtaposition de taches sur les intervalles 2-7 ; tous les intermédiaires entre la fascie ainsi formée et l'absence totale de celle-ci peuvent se rencontrer ; la fascie postérieure, préapicale, également très variable, habituellement formée d'une paire de taches sur les intervalles 2-3, d'une autre paire plus en avant sur les intervalles 4-5, et enfin d'un triplet sur les intervalles 6-7-8 un peu en retrait par rapport aux taches sur 4-5 ; cette fascie postérieure peut varier, laisser parfois une trace assez vague ou enfin disparaître. Appendices testacé rougeâtre. Dessous d'un brun de poix, les épipleures, le prosternum et les épisternes prothoraciques d'un brun clair.

Tête assez allongée ; yeux saillants ; labre allongé, atténué vers l'avant, faiblement bilobé à son bord antérieur et pourvu d'un sillon longitudinal médian étroit, peu profond mais net dans la moitié distale ; surface acidulée-vermiculée ; de chaque côté du front, près et un peu avant les yeux, deux petites dépressions ridulées en dedans formant une convexité dans la région antéro-cérébrale ; fovéole au centre du vertex peu distincte. Antennes un peu épaissies à partir du quatrième article, dépassant la base du pronotum de deux articles.

Pronotum transverse, 1,55 à 1,60 fois plus large que long ; bord antérieur presque droit, les angles antérieurs légèrement avancés, très arrondis ; côtés arqués jusqu'à la première soie latérale qui se trouve à la fin du premier tiers et où se situe la largeur maximale, ensuite longuement et nettement sinués jusqu'aux angles postérieurs qui sont droits et vifs, un peu saillants en dehors ; rebord latéral large, un peu relevé et explané en arrière ; base légèrement convexe, plus large que le bord antérieur ; sillon longitudinal médian fin mais nettement marqué ; sillons transversaux profonds. Tout le dessus parcouru par de fines ridules transversales.

Elytres courts, larges et convexes, les côtés régulièrement arqués ; rebord latéral assez étroit, plus large et un peu explané à hauteur de la fascie antérieure ; troncature apicale inerme aux deux angles, faiblement sinuée ; stries fines, profondes, faiblement mais distinctement ponctuées ; intervalles modérément convexes, le troisième portant quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les deux suivants contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue, plus espacés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau étiré en travers.

Mésotibia du mâle sans entailles.

Edéage : fig. 6 a. Court et épais, non arqué, le bord dorsal convexe ; apex très court, large, triangulaire, le bord antérieur arrondi ; orifice apical situé dans le plan ventral.

Type : au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren. Loc. typ. : Tshela.

Matériel examiné : 47 exemplaires.

Espèce d'Afrique Centrale.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *Bas-Congo* : Tshela (R. Mayné, 13-27.II.1916, MRAC).
Stanleyville : Yangambi (J. Decelle, 7-12.XII.1953, MRAC ; D. Donis, 1953, 1954, MRAC).

2. *Coptoderina triloba* FABRICIUS

Subsp. *triloba* FABRICIUS.

Carabus trilobus FABRICIUS, 1801, Syst. El., I, p. 182.

Coptodera triloba, SCHAU, 1847, Stett. Ent. Zeit., VIII, p. 44.

Belonognatha obesa MURRAY, 1857, Ann. Mag. nat. Hist. (2), XIX, p. 322.

Belonognatha quadrinotata MURRAY, 1857, Ann. Mag. nat. Hist. (2), XIX, p. 323, pl. 12, f. 3.

Coptodera obesa, CHAUDOIR, 1869, Ann. Soc. Ent. Belg., XII, p. 198.

Coptodera (Belognatha) triloba, BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, sér. in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 347.

Coptodera triloba, BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Sci. nat. Belg., 24, n° 5, p. 39.

Coptoderina triloba, BASILEWSKY, 1952, Bull. Inst. roy. Sci. nat. Belg., 28, n° 26, p. 25.

Coptoderina triloba, BASILEWSKY, 1960, Proceed. roy. ent. Soc. London, B, 29, pp. 128-129.

Coptoderina triloba, BASILEWSKY, 1963, Mém. Inst. franç. Afr. Noire, 66, p. 387.

Subsp. *minima* nova.

Long. 10-12 mm. — Tout le dessus d'un vert à bleu noirâtre à reflets métalliques ; les côtés latéraux du pronotum et la gouttière élytrale étroitement rebordés d'un brun marron ; chaque élytre pourvu de deux fascies d'un jaune orangé ; l'antérieure, au premier tiers, formée par des taches de longueur inégale sur les intervalles 3-6 ; la paire sur les intervalles 5-6 généralement plus courte que la paire sur les intervalles 3-4 ; la fascie postérieure, subapicale, formée par juxtaposition de taches sur les intervalles 2-8 ; celles sur les intervalles 4-5 réunies en paire et situées plus en avant que les taches sur les intervalles 2-3 et 6-7-8. Appendices d'un testacé rougeâtre. Scutellum brun. Dessous d'un brun de poix foncé.

Tête très allongée ; tempes très courtes et transverses ; yeux saillants, hémisphériques ; labre très allongé, rétréci vers le sommet et pourvu d'un sillon longitudinal peu profond, relativement large, dans la moitié antérieure, le bord libre faiblement bilobé ; surface presque lisse, légèrement aciculée sur le front, ridée-vermiculée en dedans des deux dépressions allongées de chaque côté du front, juste avant les yeux. Antennes épaissies à partir du quatrième article, dépassant de trois articles la base du pronotum ; le troisième article de même longueur que le suivant.

Pronotum très transverse, 1,55 à 1,60 fois plus large que long, la largeur maximale située au premier tiers ; bord antérieur à peine concave, presque droit ; angles antérieurs non avancés, largement arrondis ; côtés arqués, en courbe large et régulière jusqu'au premier tiers où se trouve la soie antérieure, ensuite rétrécis en ligne subdroite, faiblement sinués avant les angles postérieurs qui sont presque droits et légèrement émoussés ; base légèrement convexe dans la partie moyenne, plus large que le bord antérieur ; rebord latéral large, un peu relevé, un peu plus étroit dans le quart antérieur et légèrement explané en arrière ; sillon longitudinal médian

fin mais net ; sillon transversal antérieur plus fortement marqué que le postérieur. Le disque peu convexe, parcouru par de fines ridules transversales.

Elytres courts et larges, modérément convexes, les côtés légèrement arqués, la largeur maximale située un peu après le milieu ; angles apicaux inermes ; striole et soie basale présentes ; stries profondes, étroites, faiblement ponctuées ; interstries convexes, le troisième portant quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; épaules arrondies mais bien marquées ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue, un peu plus espacés dans la partie moyenne ; rebord latéral étroit, un peu plus large au niveau de la fascie antérieure. Microsculpture indistincte.

Tibia intermédiaire du mâle avec une entaille du côté interne à son extrémité distale.

Edéage : fig. 6, b. Epais, faiblement arqué, avec une légère constriction latérale du côté gauche juste avant l'apex ; bulbe basal bien développé et non infléchi ; apex assez court, large, atténué vers l'avant, le bord antérieur largement arrondi ; orifice apical grand, situé dans le plan ventral.

Synonymie : *obesa* MURRAY, de même que *quadrinotata* MURRAY qui n'est qu'un exemplaire de petite taille à taches élytrales réduites, sont des synonymes de *triloba* FABRICIUS. Cette synonymie a été établie par P. BASILEWSKY en 1960 après comparaison des exemplaires étudiés par MURRAY et pour lesquels P. BASILEWSKY a dû désigner un lectotype. Cette synonymie avait été signalée par BURGEON en 1937.

Types : *triloba* FABRICIUS, au Musée de Copenhague. Loc. typ. : Habitat in Aquapim Guineae.

obesa MURRAY : au British Museum, à Londres. Loc. typ. : Old Calabar.

quadrinotata MURRAY : au British Museum, à Londres. Loc. typ. : Old Calabar.

Subsp. *triloba* s. str.

Matériel examiné : 169 exemplaires.

Chorologie : Race propre à l'Afrique Centrale, assez commune en République Démocratique du Congo. Dans le nord-ouest, son aire d'extension touche celle de la sous-espèce *minima* nova en Guinée espagnole, (fig. 5).

RÉPUBLIQUE CENTRE-AFRICAINE : Carnot (Dr. J. Kérandel, 1908, MP).

GUINÉE ESPAGNOLE : Mongo (J. Palau, 8.I.1949, MRAC).

GABON : (MP) ; Mouila (L. Le Testu, MP) ; Lambaréné, Ogooué (R. Ellenberger, 1912, MP).

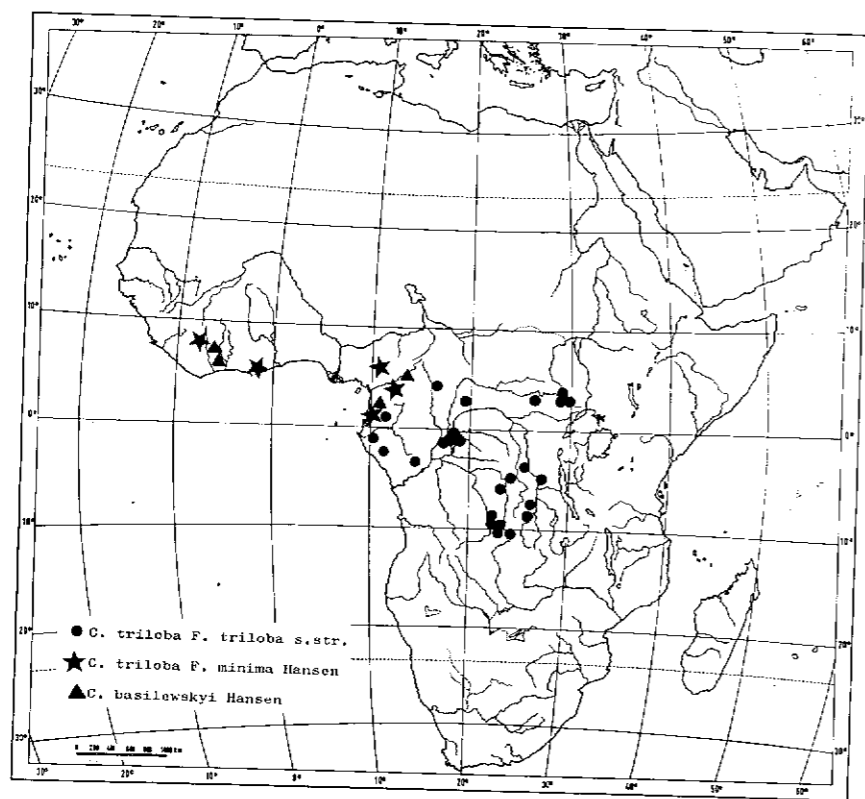


FIG. 5. — Gen. *Coptoderina* JEANN. ; distribution géographique de *C. triloba* F., *C. triloba* ssp. *minima* nov. et *C. basilewskyi* n. sp.

RÉPUBLIQUE DU CONGO (Brazzaville) : Pangala (MP) ; Ogooué n'Kogo (J. Bouysson, 1902, MP).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *Lualaba* : Kafakumba (F.G. Overlaet, V.1931, MRAC ; P. Basilewsky, MRAC) ; Kapanga (F.G. Overlaet, VIII.1932, IX.1932, XI.1932, XII.

1932, I.1933, II.1933, MRAC, MP) ; Tshibamba (F.G. Overlaet, III.1933, MRAC) ; Sandoa (MRAC ; X.1930, X.1931, IRSNB) ; Kalenge (F.G. Overlaet, IV.1934, MRAC).

Tshuapa : Flandria (R.P. Hulstaert, X.1928, MRAC) ; Eala (J. Ghesquière, I.1936, MRAC) ; Bokuma (R.P. Lootens, 1953, MRAC).

Uele : Bambesa (MRAC ; J. Vrijdagh, 6.IV.1937, 28.VII.1937, 26.VIII.1937, 7.IX.1937, IV.1939, 7.VI.1939, IRSNB, MRAC).

Kibali-Ituri : Moto (L. Burgeon, 1920, XI.1922, VII.1923, MRAC) ; Watsa (L. Burgeon, XI.1919, 1920, MRAC) ; Watsa à Niangara (L. Burgeon, VII.1920, MRAC) ; Yebo (L. Burgeon, XII.1925, MRAC).

Sankuru : Lukolela (R. Massart, 1937, 1938, IRSNB) ; Kondue (E. Luja, MRAC).

Ubangi : Gemena (R. Cremer et M. Neuman, 9.IX.1947, IRSNB).

Maniema : Kindu (L. Burgeon, XI.1913, 1917, MRAC, MP) ; K 209 de Kindu (L. Burgeon, 12.II.1912, MRAC, MP) ; Kasongo (P.L.G. Benoit, 16.II.1960, MRAC).

Katanga : riv. Sashila (MRAC).

Stanleyville : Yangambi (C. Donis, 1952, 1953, 1954, MRAC ; J. Decelle, 1.VIII.1951, II.1953, XI.1959, V.1960, MRAC).

Subsp. *minima* nova.

Taille plus petite que la race précédente (9-10 mm). Elytres pourvus chacun d'une seule fascie, préapicale, qui peut parfois être extrêmement réduite ou même disparaître ; élytres totalement dépourvus de microsculpture. Le sillon transversal antérieur du pronotum plus fortement marqué.

Type : un ♂, au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren. Loc. typ. : N'Kongsamba.

Matériel examiné : 21 exemplaires.

Chorologie : Race occidentale ayant une aire d'habitat allant de la Guinée espagnole jusqu'au Ghana (fig. 5) ; P. BASILEWSKY la cite encore de Ziéla dans la région du Mont Nimba, en Haute-Guinée.

GUINÉE ESPAGNOLE : Mongo (J. Palau, 19.IX.1947, MRAC) ; Cabo San Juan (Escalera, VII.1901, MP).

CAMEROUN : (Conradt, MP); Yabashi (J. Cantaloube, V.1957, ZSM); N'Kongsamba (J. Cantaloube, VIII.1957, XI-XII.1957, MRAC, ZSM); Yaoundé (MRAC).

GHANA : (MP); Ashanti (MP).

3. *Coptoderina basilewskyi* n. sp.

Long. 7-8 mm. — Tête noire; pronotum d'un testacé rougeâtre, le disque rembruni; élytres d'un vert foncé noirâtre très luisant avec reflets métalliques; chaque élytre pourvu de deux fascies d'un jaune sale: l'antérieure, située un peu avant le milieu, formée par juxtaposition de taches sur les intervalles 3-6, parfois réduite par l'absence de taches sur les intervalles 5 et 6; celles sur les intervalles 3-4 plus longues que la paire située sur 5-6; la fascie postérieure, préapicale, composée de taches sur les intervalles 2-8; celles sur les intervalles 4-5 un peu plus en avant, celle sur l'intervalle 3 le plus en arrière; la fascie postérieure peut être réduite par l'absence de taches sur les intervalles 7-8 ou 8. Appendices ferrugineux. Dessous d'un brun de poix, les épipleures, le prosternum et les épisternes prothoraciques d'un testacé brunâtre clair.

Tête allongée; yeux très saillants, hémisphériques; tempes courtes et très transverses; labre allongé, pourvu d'un sillon longitudinal médian dans sa moitié antérieure, le bord libre nettement bilobé; surface très fortement ridée-aciculée. Antennes un peu épaissies à partir du quatrième article, dépassant de près de trois articles la base du pronotum; le troisième article aussi long que le suivant.

Pronotum très transverse, 1,55 à 1,60 fois plus large que long, le dessus faiblement convexe; bord antérieur subdroit, les angles antérieurs très arrondis, non avancés en lobes; côtés arrondis jusqu'à la fin du premier tiers, ensuite rétrécis en ligne subdroite et légèrement sinués avant les angles postérieurs qui sont droits et vifs; soie pronotale antérieure située au dernier tiers où se trouve la largeur maximale; base légèrement convexe, plus large que le bord antérieur; rebord latéral très large et relevé sur toute sa longueur, ponctué en dedans; sillon longitudinal médian fin et superficiel; sillons transversaux profondément marqués.

Elytres courts et larges, les côtés non arqués, le dessus modérément convexe; largeur maximale située un peu après le milieu;

angles apicaux inermes; striole et soie basale présentes; stries fines, profondes, distinctement ponctuées; interstries convexes, le troisième portant quatre pores dorsaux: les deux premiers, avant le milieu, contre la troisième strie, les deux suivants, après le milieu, contre la deuxième; série ombiliquée comptant 15 fouets en ligne continue, plus distancés dans la partie moyenne; rebord latéral étroit et explané; élytres sans traces de microsculpture.

Mésotibia du mâle avec une entaille du côté interne à son extrémité distale.

Edéage: fig. 6, c. Nettement arqué, un peu épaissi dans la partie médiane, le bulbe basal peu renflé; apex allongé, incliné à droite, avec une légère dépression longitudinale sur la face dorsale, le bord antérieur arrondi; orifice apical ventral, légèrement déversé à gauche.

Type: un ♂, au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren. Loc. typ.: Cameroun.

Matériel examiné: 8 exemplaires.

Nous dédions très respectueusement cette nouvelle espèce à M. P. BASILEWSKY.

Espèce d'Afrique Occidentale.

CAMEROUN: sans indications plus précises (Conradt, MRAC, MP); Yaoundé (MRAC).

GUINÉE ESPAGNOLE: Ayamakén, Rio Campo (J. Mateu, 18.IX.1948, MRAC).

CÔTE D'IVOIRE: Olibribouo, près Gagnoa (J. Decelle, X.1962, MRAC); Zepreghe, Daloa (J. Decelle, IX.1962, MRAC).

4. *Coptoderina rugiceps* MURRAY

Belonognatha rugiceps MURRAY, 1857, Ann. Mag. nat. Hist. (2), XIX, p. 320.

Coptodera (Belognatha) rugiceps, BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, sér. in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 346 (part.).

Coptodera rugiceps, BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 39.

Coptoderina rugiceps, BASILEWSKY, 1955, Publ. Cult. Comp. Diam. Ang., 27, p. 131.

Coptoderina rugiceps, BASILEWSKY, 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, VII, 1, p. 484.

Coptoderina rugiceps, BASILEWSKY, 1960, Proceed. roy. ent. Soc. London, B, 29, p. 128.

Coptoderina rugiceps, BASILEWSKY, 1962, Explor. Parc Nat. Garamba, 29, p. 73 (err.).

Long. 7-8 mm. — Tête noire ; pronotum noir, le rebord latéral largement testacé ; élytres d'un brun de poix foncé presque noir, le rebord élytral roussâtre ; chaque élytre pourvu de deux fascies de coloration jaunâtre ; la première, un peu avant le milieu, composée de taches sur les intervalles 2-7 : celle sur l'intervalle 2 petite et courte, celles sur les intervalles 3 et 4 sensiblement plus longues, le triplet sur les intervalles 5-6-7 de longueur intermédiaire ; la fascie postérieure, préapicale, composée de 8 taches dont trois sur les intervalles 1-2-3, deux taches un peu plus en avant sur les intervalles 4-5, et 3 taches sur les intervalles 6-7-8 un peu en retrait par rapport à la paire située sur les intervalles 4-5. Appendices ferrugineux. Dessous brun de poix, le prosternum, les épisternes prothoraciques de même que les épipleures prothoraciques et élytraux d'un brun clair roussâtre.

Tête large et courte ; labre allongé, atténué vers l'avant, le bord libre nettement bilobé, pourvu dans sa moitié distale d'un sillon longitudinal bien marqué ; surface fortement ridée-vermiculée ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes très courtes et très transverses ; antennes épaissies à partir du quatrième article, dépassant d'un peu plus de deux articles la base du pronotum ; le troisième article un peu plus long que le suivant.

Pronotum très transverse, 1,70 à 1,75 fois plus large que long, le dessus très faiblement convexe ; bord antérieur droit ; les angles antérieurs non avancés en lobes, très largement arrondis ; côtés légèrement arrondis jusqu'au premiers tiers où se trouvent la largeur maximale et la soie pronotale antérieure, ensuite convergents en ligne subdroite jusqu'aux angles postérieurs qui sont presque droits et légèrement émoussés ; rebord latéral très large et relevé, un peu explané en arrière et ponctué en dedans ; base légèrement convexe, nettement rebordée dans la partie moyenne, plus large que le bord antérieur ; sillon longitudinal médian finement marqué et arrêté aux deux sillons transversaux qui sont profonds, le postérieur plus fortement marqué. Dessus assez luisant et parcouru par un réseau assez dense de ridules transversales.

Elytres larges et courts, modérément convexes, la largeur maximale légèrement déportée après le milieu ; côtés très faiblement arqués, presque parallèles ; gouttière latérale assez étroite, un peu élargie au niveau de la fascie antérieure ; angles apicaux inermes, la troncature apicale faiblement sinuée ; stries fines et profondes, légèrement mais distinctement ponctuées ; intervalles convexes, le troisième portant trois pores dorsaux : le premier, avant le milieu, contre la troisième strie, les deux suivants, après le milieu, contre la deuxième strie ; série ombiliquée comptant 16 fouets en série continue, un peu plus distancés dans la partie moyenne. Microsculpture en réseau étiré en travers.

Tibia intermédiaire du mâle avec une entaille à l'extrémité distale du côté interne (fig. 9, a).

Édage : fig. 6, d. Arqué et épais, la face dorsale avec le vestige d'une aire membraneuse allongée bien visible ; le bulbe basal bien développé et non infléchi ; la partie apicale droite, un peu aplatie, très légèrement infléchie vers la droite, assez court, le bord antérieur arrondi.

Type : au British Museum, à Londres. Loc. typ. : Old Calabar. Matériel examiné : 177 exemplaires.

Les 6 exemplaires cités par P. BASILEWSKY (l.c. 1962, p. 73) du Parc National de la Garamba sous le nom de *C. rugiceps*, appartiennent en réalité à deux autres espèces dont une nouvelle.

Espèce largement répandue dans toute l'Afrique tropicale.

CÔTE D'IVOIRE : Bingerville (J. Decelle, 1-15.XI.1962, MRAC) ; Amanikro, 50 km NW de Abengourou (J. Decelle, V-VI.1961, MRAC) ; Zeprehé, Daloa (J. Decelle, V.1962, IX.1962, MRAC) ; Koun-Abronso (J. Decelle, VI.1962, MRAC) ; Andé, Bongouanou (J. Decelle, II.1962, MRAC) ; Eremankono, S. de Divo (J. Decelle, X.1962, MRAC) ; Hiré-Baoulé, N. de Divo (J. Decelle, VIII-IX.1962, MRAC).

DAHOMÉY : Zagnanado (MP).

CAMEROUN : Joko (MB ; VII.1912, MP) ; Yaoundé (J. Mouchet, VI.1959, ORSTOM).

GUINÉE ESPAGNOLE : Mongo (J. Palau, 22.IX.1947, MRAC) ; Ayene, Rio Rimbiles (J. Mateu, X.1948, MRAC) ; *Is. Fernando Poo* : Sa Isabel (L. Conradt S., 19.VII.1900, MRAC).

GABON : Lambaréné (R. Ellenberger, 1910, MP) ; Libreville et env. (G. Babault, XII.1915, MP, MRAC) ; Loango (IRSNB).

RÉPUBLIQUE DU CONGO (Brazzaville): Sibiti Irho (Endrödy-Younga, 25.XII.1963, MB).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO: (sans indications précises, 2 ex., IZV).

Bas-Congo: Mayidi (R.P. Van Eyen, 1942, 1945, MRAC); Mayumbe (R. Mayné, VII.1917, MRAC); Tshela (R. Mayné, 13-27.II.1916, MRAC).

Lualaba: Kapanga (F.G. Overlaet, IX-X-XI-XII.1932, I-II-III-IV-V.1933, MP, MRAC); Kafakumba (F.G. Overlaet, XII.1932, IV.1933, MRAC); Tshala (F.G. Overlaet, VII.1932, MRAC); Kamina (R. Massart, 1930, MRAC); Kaniama (R. Massart, 1931, MRAC); Muteba (F.G. Overlaet, V.1932, MRAC); Sandoa (X.1931, IRSNB; F.G. Overlaet, IX.1930, XII.1931, MRAC).

Kibali-Ituri: Watsa (L. Burgeon, 1922, MRAC); de Watsa à Niangara (L. Burgeon, VII.1920, MRAC); Moto (L. Burgeon, IV.1927, MRAC).

Sankuru: Komi, Lodja (J. Ghesquière, 4.II.1930, 18.II.1930, MRAC).

Kwango: Ngowa (R.P. Mertens, 2.XI.1937, IRSNB).

Maniema: Kindu (L. Burgeon, 12.II.1912, MRAC); K 209 de Kindu (L. Burgeon, 27.II.1912, MRAC); Malela (L. Burgeon, I.1914, MRAC); Kasongo (P.L.G. Benoit, VIII-IX.1959, MRAC).

Tanganika: Albertville (R. Mayné, XII.1918, MRAC).

Stanleyville: Yangambi (C. Donis, 1953, MRAC).

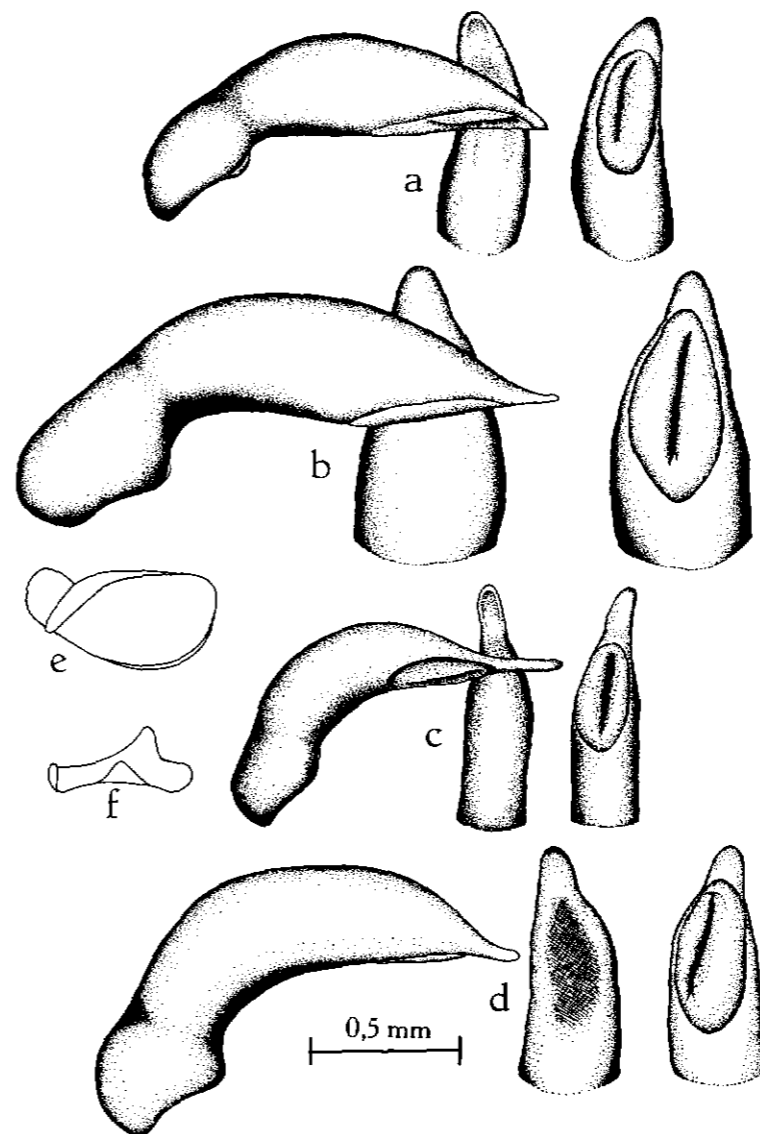
Kasai: Mwene-Ditu (Ch. Seydel, VIII.1935, I.1936, MRAC); Kondue (E. Luja, MRAC); Gallikoko (R. Carlier, MRAC).

TANZANIE: Victoria Nyanza, Ukerewe (R.P. Conrads, XI.1938, MRAC).

P. BASILEWSKY signale encore l'espèce de Dundo dans le nord de la Lunda en Angola; la présence de *C. rugiceps* en Angola est tout à fait compréhensible étant donné que l'espèce est assez fréquente dans le Lualaba et le Kasai.

5. *Coptoderina lineatocollis* BURGEON

Coptodera (Belognatha) lineatocollis BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 346 (*part.*).



F. 6, a-d. — Gen. *Coptoderina* JEANN., édéages, de profil, et sommets (face dorsale et face ventrale); (a) *C. maynei* BURG. de Yangambi; (b) *C. triloba* F. de Watsa; (c) *C. basilewskyi* n. sp. de Yaoundé; (d) *C. rugiceps* MURRAY de Kapanga.

FIG. 6, e-f. — Gen. *Coptoderina* JEANN., paramères de *C. triloba* F.; (e) style gauche; (f) style droit.

Coptodera lineatocollis, BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 39.

Long. 7,5-9 mm. — Tête noire ; pronotum d'un testacé rougeâtre avec une bande longitudinale brunâtre de chaque côté du sillon longitudinal médian ; élytres d'un brun foncé noirâtre, les marges latérales testacées ; chaque élytre pourvu de deux fascies de coloration jaune : l'antérieure, subhumérale, formée par juxtaposition de taches occupant les intervalles 2 à 8 ; les taches sur les intervalles 4 et 6 de longueur presque égale et plus longues que les taches occupant les intervalles voisins ; la fascie postérieure, subapicale, formée de 8 taches dont une paire située sur les intervalles 4-5 un peu en avant par rapport aux taches réunies en triplets sur les intervalles 1-2-3 et 6-7-8. Appendices ferrugineux. Dessous brun de poix.

Tête modérément large, robuste ; surface chagrinée, légèrement striolée-vermiculée en dedans des faibles dépressions près des yeux et faiblement aciculée sur l'aire cérébrale ; yeux très saillants, hémisphériques ; tempes courtes et transverses ; labre allongé, rétréci en avant, bilobé à son bord libre et pourvu d'un sillon longitudinal peu profond occupant un quart à un tiers de la longueur dans la partie distale. Antennes épaissies à partir du quatrième article et dépassant de trois articles la base du pronotum ; le troisième article de la même longueur que le suivant.

Pronotum transverse, 1,55 à 1,60 fois plus large que long, le dessus légèrement convexe ; bord antérieur presque droit, les angles antérieurs très légèrement avancés et très largement arrondis ; côtés arqués jusqu'à la première soie pronotale qui est située vers le premier tiers et où se trouve la largeur maximale, ensuite longuement mais faiblement sinués jusqu'aux angles postérieurs qui sont un peu obtus mais vifs ; rebord latéral large, modérément relevé sur toute sa longueur, explané en arrière, un peu rugueux et ponctué en dedans ; base légèrement convexe dans sa partie médiane, plus large que le bord antérieur ; sillon longitudinal médian fin, arrêté aux deux sillons transversaux qui sont bien marqués. Dessus assez luisant, légèrement chagriné, avec de très fines ridules transversales.

Elytres larges et courts, assez convexes, la largeur maximale un peu déportée après le milieu ; gouttière latérale assez étroite, un peu plus large et explanée au niveau de la fascie antérieure ;

angles apicaux inermes, le sutural brièvement arrondi et un peu saillant, formant un angle aigu (fig. 9, f) ; troncature faiblement sinuée et assez fortement en oblique ; stries fines et profondes, faiblement mais distinctement ponctuées ; intervalles modérément convexes, le troisième pourvu de quatre pores discaux, les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue, un peu plus distancés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau étiré en travers.

Tibia intermédiaire du mâle avec une profonde entaille du côté interne à son extrémité distale et précédée d'une série de petites entailles (8) dans la moitié distale donnant un aspect de « dents de scie » (fig. 9, b).

Edéage : fig. 8, a. Allongé et droit, arqué dans le tiers basal ; apex de forme très particulière : très allongé et un peu infléchi vers la gauche, aplati à son extrémité et avec une dépression sur la face dorsale et ventrale, le bord antérieur droit ; orifice apical ventral légèrement déversé à gauche.

Type : au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren. Loc. typ. : Makumbi.

Matériel examiné : 45 exemplaires.

Espèce peu commune d'Afrique Centrale, mais connue également d'Afrique Occidentale où elle semble être particulièrement rare.

CÔTE D'IVOIRE : Amanikro, 50 km NW de Abengourou (J. Decelle, IX.1961, MRAC).

GABON : Libreville et env. (G. Babault, XII.1915, MP, MRAC).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : (sans indications précises, 1 exemplaire, IZV).

Lualaba : Kapanga (F.G. Overlaet, IX-XI-XII.1932, MRAC).

Sankuru : Kondue (E. Luja, MRAC) ; Lukolela (R. Massart, 1937, IRSNB).

Stanleyville : Yangambi (C. Donis, 1952, 1953, 1954, MRAC ; J. Decelle, 7-12.XII.1953, II.1955, XI.1959, MRAC) ; Lubutu, de Kituri à Kakola (A. Collart, 2.X.1929, MRAC).

Kasai : Makumbi (Dr. H. Schouteden, 17-19.X.1921, MRAC) ; Port-Francqui (M^{me} Gillardin, X.1937, MRAC) ; riv. Louebo et riv. Loange (MRAC).

6. *Coptoderina intrusa* n. sp. (fig. 7)

Coptodera (Belognatha) rugiceps, BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 346 (*part.*).

Coptodera rugiceps, BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 39 (*part.*).

Long. 7-8 mm. — Tête noire ; pronotum d'un testacé rougeâtre ; élytres noir de poix avec une légère teinte cuivreuse peu prononcée, les marges latérales testacées ; chaque élytre pourvu de deux fascies de coloration jaunâtre : la première, avant le milieu, composée de taches sur les intervalles 2 à 7, celle sur l'intervalle 2 petite et courte n'occupant que la moitié de la largeur de l'interstrie, celles sur les intervalles 3-4 sensiblement plus longues, et enfin les taches sur les intervalles 5-6-7 un peu plus raccourcies que celles sur 3-4 (chez certains individus il y a une tache supplémentaire sur l'intervalle 8) ; la fascie postérieure, préapicale, comporte 8 taches sur les intervalles 1 à 8 dont celles sur 4-5 situées un peu plus en avant que celles sur 1-2-3 et 6-7-8. Appendices ferrugineux. Dessous brun de poix, le prosternum, les épisternes prothoraciques ainsi que les épipleures prothoraciques et élytraux d'un brun clair rougeâtre.

Tête large et robuste, la surface fortement ridée-vermiculée ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes courtes et très transverses ; labre allongé, rétréci vers l'avant, le bord libre nettement bilobé et pourvu dans le tiers distal d'un sillon longitudinal bien marqué. Antennes épaissies à partir du quatrième article, dépassant de deux articles la base du pronotum ; le troisième article un peu plus long que le suivant.

Pronotum très transverse, 1,70 à 1,75 fois plus large que long, le dessus faiblement convexe ; bord antérieur presque droit ; les angles antérieurs très largement arrondis, non avancés en lobes ; côtés légèrement arqués jusqu'au premier tiers, ensuite rétrécis en ligne subdroite et nettement sinués dans le quart basal ; angles postérieurs droits ; largeur maximale située au premier tiers où se trouve également la soie pronotale antérieure ; rebord latéral très large et relevé, un peu explané en arrière, et ponctué en dedans ; base à peine convexe dans la partie médiane, plus large que le bord antérieur ; sillon longitudinal médian fin mais très distinct ; sillons transversaux bien marqués. Le dessus parcouru par de fines ridules transversales.

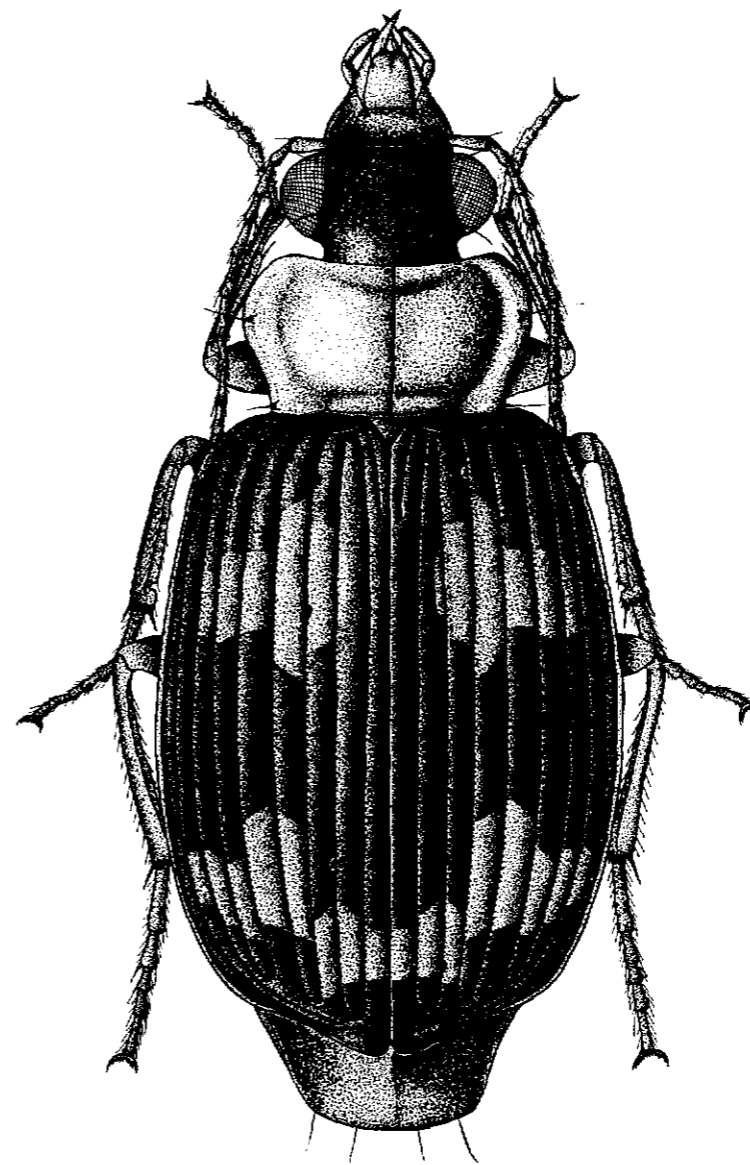


FIG. 7. — *Coptoderina intrusa* n. sp.

Elytres larges et courts, le dessus modérément convexe, la largeur maximale légèrement déportée après le milieu, les côtés faiblement arqués; gouttière latérale étroite, un peu plus large et explanée au niveau de la fascie antérieure; angles apicaux inermes, le sutural subdroit et largement arrondi; troncature apicale faiblement sinuée et légèrement en oblique; stries fines et profondes, faiblement mais distinctement ponctuées; intervalles légèrement convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux: les deux premiers contre la strie 3, les suivants contre la 2; série ombilicquée comptant 16 fouets en série continue, un peu distancés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau étiré en travers.

Tibia intermédiaire du mâle avec une entaille à l'extrémité distale du côté interne.

Edéage: fig. 8, b. Assez court et épais, arqué dans les deux tiers basaux, la partie apicale droite; bulbe basal bien développé; apex assez brusquement atténué et obtus, légèrement aplati, avec une faible dépression sur la face dorsale.

Cette espèce avait été interprétée jusqu'à présent comme une variété de *C. rugiceps* MURRAY. En diffère cependant, outre sa coloration, par ses quatre pores dorsaux, par les côtés sinués avant les angles postérieurs du pronotum et par son édéage un peu moins épais, plus effilé vers son extrémité apicale et sans trace apparente d'une aire membraneuse plus ou moins rugueuse sur la face dorsale.

Type: un ♂, au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren.

Loc. typ.: Yangambi.

Matériel examiné: 143 exemplaires.

Espèce de l'Afrique Centrale.

GABON: Libreville et env. (Babault, MP).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO: *Bas-Congo*: Kasamvu, Mayumbe (A. Collart, 28.IX.1925, MRAC).

Lualaba: Kafakumba (MRAC); Kapanga (F.G. Overlaet, IX.1932, XII.1932, IX.1933, MRAC).

Kibali-Ituri: Moto (L. Burgeon, 1920, IV.1923, V.1923, IV.1927, MRAC); Watsa (L. Burgeon, 1922, MP, MRAC); Moku, Moto (L. Burgeon, I.1927, MRAC); Mandyu (L. Burgeon, MRAC).

Uele: Bambesa (J. Vrijdagh, 15.VI.1937, MRAC).

Stanleyville: Yangambi (C. Donis, 1953, 1954, MRAC; J. De-

celle, V.1960, MRAC); Stanleyville (A. Collart, 21.X.1929, MP); Ongoka, riv. Lova (J. Pantos, IV-IX.1952, MRAC).

Kivu: Rwankwi (J.V. Leroy, IV.1946, MRAC).

Maniema: Kindu (L. Burgeon, XI.1913, MRAC).

Ubangi: Mumba (H. De Saeger, XII.1939, I.1940, MRAC).

Kasai: Makumbi (Dr. H. Schouteden, 17.X.1921, MRAC); Port-Francqui (M^{me} Gillardin, X.1937, MRAC); Basongo (Dr. H. Schouteden, VII.1921, MRAC); Ngombe (Dr. H. Schouteden, 8.XI.1921, MRAC).

UGANDA: Nsagu (1.IX.1929, MRAC).

TANZANIE: Kilimandjaro, Marangu, 1.500 m (C. Lindemann, 26-30.X.1958, ZSM).

KENYA: Tavéta, 750 m (Alluaud et Jeannel, III.1912, MP).

7. *Coptoderina consobrina* n. sp.

Coptodera (Belognatha) lineatocollis BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab. p. 346 (*part.*).

Coptoderina rugiceps, BASILEWSKY, 1962, Explor. Parc Nat. Garamba, 29, p. 73 (*part.*).

Long. 7-8 mm. — Tête noire; pronotum d'un testacé rougeâtre; élytres noir de poix, un peu luisants; chaque élytre pourvu de deux fascies de coloration jaune; l'antérieure, située avant le milieu, composée de taches sur les intervalles 2 à 8 et de longueur croissante de la tache sur le deuxième intervalle vers la tache sur l'intervalle 8 (chez un exemplaire que nous avons sous les yeux, la tache sur le huitième intervalle manque); la fascie postérieure, préapicale, composée de taches sur les intervalles 1 à 8; la paire de taches située sur les intervalles 4-5 se trouve un peu plus en avant que les taches réunies en triplets sur les intervalles 1-2-3 et 6-7-8; rebord latéral des élytres testacé. Appendices d'un ferrugineux rougeâtre. Dessous d'un brun marron, le prosternum, les épipleures prothoraciques et élytraux de même que les épisternes prothoraciques d'un brun clair rougeâtre.

Tête modérément large, peu dilatée près des yeux; surface un peu chagrinée, striolée-vermiculée en dedans des faibles dépressions près des yeux et avec de faibles ridules courtes et longitu-

dinales sur le vertex ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes courtes et transverses ; labre allongé, atténué vers l'avant, pourvu d'un sillon longitudinal assez court et superficiel dans le quart distal, le bord libre légèrement bilobé. Antennes épaissies à partir du quatrième article et dépassant la base du pronotum de trois articles ; le troisième de même longueur que le suivant.

Pronotum transverse, 1,65 à 1,70 fois plus large que long, le dessus peu convexe ; bord antérieur légèrement concave, les angles antérieurs largement arrondis, très légèrement avancés ; côtés arrondis jusqu'au premier tiers où se trouvent la largeur maximale et la soie pronotale antérieure, ensuite rétrécis en ligne subdroite, un rien sinuée, jusqu'aux angles postérieurs qui sont un peu obtus ; base très faiblement convexe dans la partie moyenne, plus large que le bord antérieur ; rebord latéral très large et relevé et un peu explané en arrière ; sillon longitudinal médian fin mais distinct ; sillons transversaux bien marqués, l'antérieur pas plus long que la largeur du cou. Le disque parcouru par de fines ridules transversales.

Elytres larges et courts, modérément convexes, la largeur maximale située un peu après le milieu ; rebord latéral large et explané, presque aussi large que le neuvième intervalle ; angles apicaux inermes, le sutural subdroit et largement arrondi ; troncature apicale faiblement sinuée et légèrement en oblique ; stries fines et profondes, très faiblement ponctuées ; intervalles modérément convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux : les deux premiers avant le milieu contre la troisième strie, les deux suivants contre la deuxième strie ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue, un peu distancés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau serré étiré en travers.

Tibia intermédiaire du mâle avec 6 entailles du côté interne dans le tiers distal (fig. 9, c).

Edéage : fig. 8, c. Robuste, allongé, peu arqué, la partie apicale régulièrement atténuée, plus ou moins effilée ; le bulbe basal bien développé ; l'apex allongé, un peu aplati, avec une faible dépres-

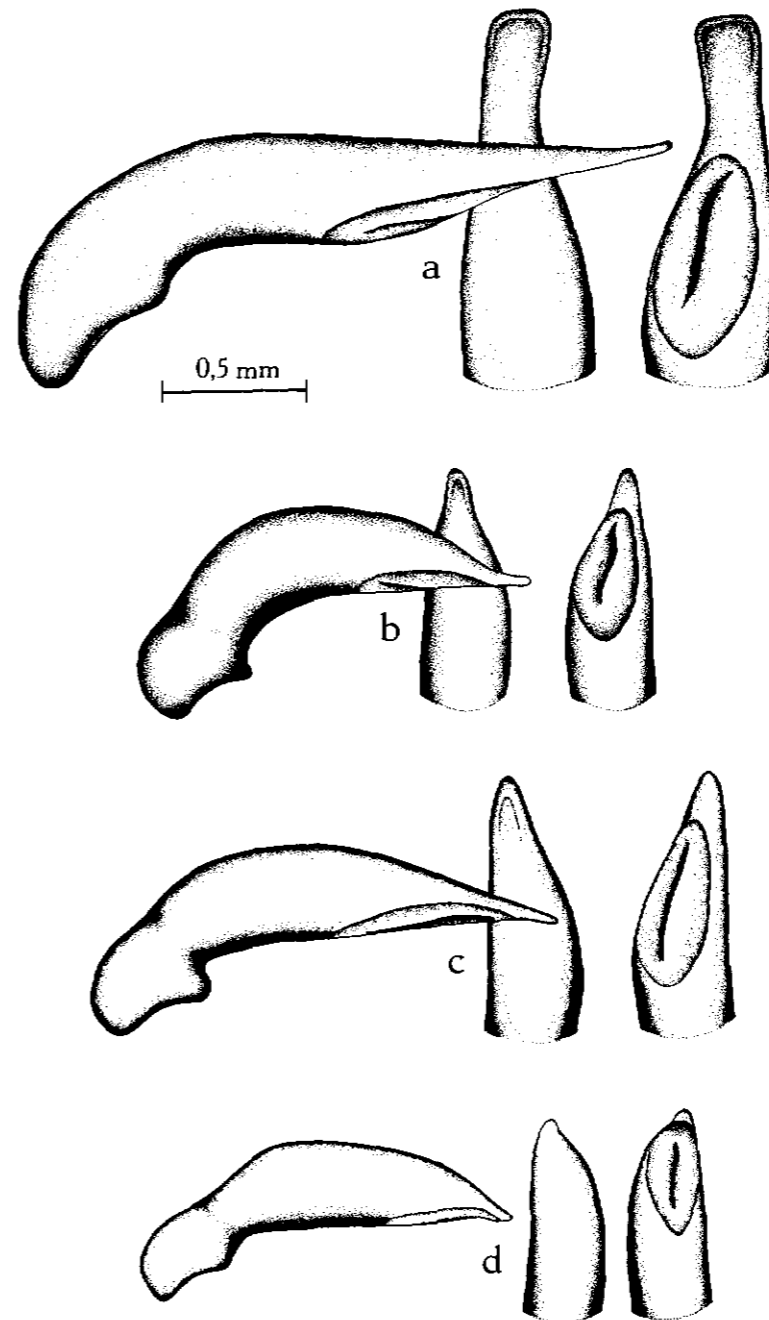


FIG. 8. — Gen. *Coptoderina* JEANN., édéages, de profil, et sommets (face dorsale et face ventrale); (a) *C. lineatocollis* BURG. de Lubutu; (b) *C. intrusa* n. sp. de Yangambi; (c) *C. consobrina* n. sp. de Yangambi; (d) *C. confusa* n. sp. de Koun-Abronso.

sion sur la face dorsale, l'extrémité arrondie ; l'orifice apical un peu déversé à gauche.

L'espèce ressemble beaucoup à la précédente mais en diffère cependant, outre les caractères énumérés dans le tableau, par sa tête un peu moins large, peu dilatée au niveau des yeux et par le vertex légèrement chagriné avec de fines et courtes ridules longitudinales. Un exemplaire du Parc National de la Garamba, considéré comme une variante à pronotum rouge ferrugineux de *C. rugiceps* MURRAY, se rapporte en réalité à la présente espèce.

Trois exemplaires d'Ilelengé, qui avaient été considérés comme une variété de *C. lineatocollis* BURGEON par son auteur, sont à rattacher à la présente espèce. Contrairement à ce que pensait L. BURGEON, ces exemplaires sont très différents de *C. lineatocollis* et constituent, par l'absence de la fascie antérieure, une curieuse variante ou peut-être une sous-espèce dont l'examen d'une plus grande série d'exemplaires, de provenances différentes, pourrait seul apporter les éléments manquants.

Type : un ♂, au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren.
Loc. typ. : Yangambi.

Matériel examiné : 9 exemplaires.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : (sans indications précises : 1 exemplaire, IZV).

Stanleyville : Yangambi (C. Donis, 1953, MRAC ; J. Decelle, XI.1959, MRAC).

Uele : Parc National de la Garamba (J. Verschuren, 25.I.1951, MRAC).

Maniema : Ilelengé (R. Mayné, 30.I.1918, MRAC).

8. *Coptoderina confusa* n. sp.

Long. 6-7 mm. — Tête d'un brun rougeâtre assombri sur le front ; pronotum d'un testacé rougeâtre ; élytres noir de poix, les marges latérales testacées, le neuvième intervalle brun ; chaque élytre pourvu de deux fascies d'un jaune sale : la première avant le milieu, formée par juxtaposition de taches sur les intervalles 2 à 8, celle sur l'intervalle 6 située le plus en avant, touchant presque le rebord basal, celle sur l'intervalle 7 aussi longue que la précédente, mais légèrement plus en retrait ; la fascie postérieure,

préapicale, composée de taches sur les intervalles 1 à 8, celles sur les intervalles 4-5 réunies en paire et situées un peu plus en avant que celles, réunies en triplets, sur les intervalles 1-2-3 et 6-7-8. Appendices ferrugineux. Dessous brun de poix, le prosternum, les épisternes prothoraciques et élytraux d'un testacé rougeâtre.

Tête large et robuste, la surface lisse, à peine chagrinée en dedans des deux faibles dépressions situées de chaque côté du front un peu en avant des yeux ; labre faiblement allongé, un peu plus long que large, peu atténué vers le sommet et pourvu dans le tiers antérieur d'un sillon longitudinal assez superficiel, le bord libre plus ou moins arrondi, faiblement mais distinctement échancré en son milieu ; yeux très saillants, les tempes très courtes et transverses, presque perpendiculaires au cou. Antennes épaissies à partir du quatrième article, le troisième de même longueur que le suivant.

Pronotum très transverse, 1,75 à 1,80 fois plus large que long, le dessus faiblement convexe ; bord antérieur légèrement concave, les angles antérieurs largement arrondis ; côtés arrondis jusqu'au tiers antérieur où se trouve la largeur maximale, ensuite rétrécis en ligne subdroite et faiblement sinués avant les angles postérieurs qui sont obtus et émoussés ; soie pronotale antérieure située au premier tiers ; base un peu convexe dans la partie médiane et plus large que le bord antérieur ; rebord latéral large, un peu relevé et légèrement explané en arrière ; sillon longitudinal médian fin mais bien marqué ; sillons transversaux assez profonds. Le dessus parcouru par de très fines ridules ondulantes transversales.

Elytres larges, courts et assez convexes, la largeur maximale un peu après le milieu ; gouttière latérale assez étroite, explanée, un peu plus large au niveau de la fascie antérieure mais toujours plus étroite que la largeur du neuvième intervalle ; angles apicaux inermes, le sutural subdroit et largement arrondi ; troncature apicale faiblement sinuée et légèrement en oblique ; stries fines et profondes, faiblement mais distinctement ponctuées ; intervalles légèrement convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue, un peu distancés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau étiré en travers.

Mésotibia du mâle avec une entaille du côté interne à son extrémité distale.

Edéage : fig. 8, d. Non arqué, un peu coudé au tiers basal, le bord dorsal un peu ensellé au quart basal ; le bulbe basal bien développé ; apex très court, aussi large que long, brusquement atténué, avec une constriction latérale gauche, l'extrémité arrondie ; orifice apical non déversé.

Type : un ♂, au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren. Loc. typ. : Koun-Abronso.

Matériel examiné : 14 exemplaires.

Espèce, qui semble être assez rare, de l'Afrique Centrale et Occidentale.

CÔTE D'IVOIRE : Koun-Abronso (J. Decelle, III-IV.1962, MRAC); Amanikro, 50 km NW Abengourou (J. Decelle, III.1962, XI.1962, MRAC) ; Bingerville (J. Decelle, 23.II.1964, MRAC); Eremankono, S. de Divo (J. Decelle, I.1962, XI.1962, MRAC).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *Lualaba* : Kaniama (R. Massart, 1932, MRAC) ; Kapanga (F.G. Overlaet, V.1933, MRAC).

Stanleyville : Lubutu (A. Collart, IX-X.1929, MRAC).

9. *Coptoderina fasciata* BOHEMAN

Coptodera fasciata BOHEMAN, 1848, Insecta Caffraria, I, p. 61.

Coptodera fasciata, CHAUDOIR, 1869, Ann. Soc. Ent. Belg., XII, p. 193.

Coptodera fasciata, PÉRINGUEY, 1896, Trans. S. Afr. phil. Soc., 7, pp. 280-281.

Long. 6-6,5 mm. — Tête noir de poix ; pronotum d'un brun rougeâtre foncé, les marges latérales roussâtres ; élytres d'un brun de poix très foncé, le rebord élytral testacé ; chaque élytre pourvu d'une seule fascie, préapicale, de coloration jaunâtre, formée par juxtaposition de taches sur les intervalles 2 à 8 ; les taches sur les intervalles 2 et 3 réunies en paire et situées le plus en arrière, celles sur les intervalles 4-5 légèrement plus allongées, également réunies en paire et situées le plus en avant, les taches sur les intervalles 6-7-8 réunies en triplet et occupant une position intermédiaire ; on distingue à peine sur le quatrième intervalle au niveau du deuxième pore dorsal une vague trace de la fascie antérieure.

Appendices ferrugineux. Dessous d'un brun marron, les épipleures prothoraciques et élytraux d'un brun clair rougeâtre.

Tête robuste, le cou étroit ; surface chagrinée, ridée-punctuée en dedans des faibles dépressions à proximité et un peu en avant des yeux, le front rugueux ; labre bien allongé et rétréci vers l'avant, pourvu d'un court sillon longitudinal dans le tiers distal, le bord libre distinctement bilobé ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes courtes et transverses. Antennes épaissies à partir du quatrième article, dépassant la base du pronotum de deux articles ; le troisième légèrement plus long que le suivant.

Pronotum assez court et transverse, 1,50 à 1,55 fois plus large que long ; bord antérieur légèrement concave ; les angles antérieurs très arrondis, non avancés en lobes ; les côtés faiblement arqués jusqu'au premier tiers où se trouve la soie pronotale antérieure, ensuite convergents en ligne presque droite, à peine sinuée, jusqu'aux angles postérieurs qui sont un peu obtus ; largeur maximale située au premier tiers ; rebord latéral large et relevé, un peu explané en arrière ; base légèrement convexe, plus large que le bord antérieur ; sillon longitudinal médian très fin, un peu plus superficiel dans son tiers antérieur ; sillons transversaux bien marqués. Dessus faiblement convexe, un peu chagriné, avec de fines ridules transversales sur le disque.

Elytres modérément larges et courts, le dessus très peu convexe, les côtés nettement arqués, la largeur maximale légèrement déportée en arrière du milieu ; rebord latéral large et explané, aussi large dans sa partie moyenne que la largeur du neuvième intervalle ; angles apicaux inermes, le sutural largement arrondi ; troncature apicale faiblement sinuée ; stries fines et profondes, très légèrement ponctuées ; intervalles faiblement convexes, le troisième portant quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; série ombilicquée comptant 16 fouets en ligne continue, plus espacés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau étiré en travers.

Mésotibia du mâle avec quatre entailles du côté interne à son extrémité distale.

Edéage : fig. 10, a. Légèrement arqué, assez petit et grêle, la partie apicale régulièrement atténuée et plus ou moins effilée ; bulbe basal bien développé ; apex allongé, un peu aplati, faiblement atténué, l'extrémité arrondie ; orifice apical déversé à gauche.

Type : au Naturhistoriska Riksmuseum, à Stockholm. Loc. typ. : Caffraria interiore.

Matériel examiné : 3 exemplaires.

Espèce d'Afrique du Sud.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : Natal : Durban (J. Frey, 1932, MRAC).

Province du Cap : Cap de Bonne Espérance (MRAC) ; « Afrique australe » (Péringuey, 1904, MP).

10. *Coptoderina laticollis* LAFERTÉ

Thyreopterus laticollis LAFERTÉ, 1849, Rev. et Mag. Zool., I, p. 351.

Coptodera figurata CHAUDOIR, 1850, Bull. de la Soc. des Natur. de Mosc., XXIII, p. 361.

Nycteis intermedia MURRAY, 1857, Ann. Mag. nat. Hist. (2), XIX, p. 444.

Coptodera figurata, CHAUDOIR, 1869, Ann. Soc. Ent. Belg., XII, p. 198.

Coptodera figurata, ALLUAUD, 1926, Ark. für Zool., 18 a, XXXIII, p. 20.

Coptodera laticollis, BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool. III, 2, Carab., p. 344.

Coptodera laticollis, BURGEON, 1940, Brit. Mus. Ruwenzori Exped., III, p. 121.

Coptodera laticollis, BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 39.

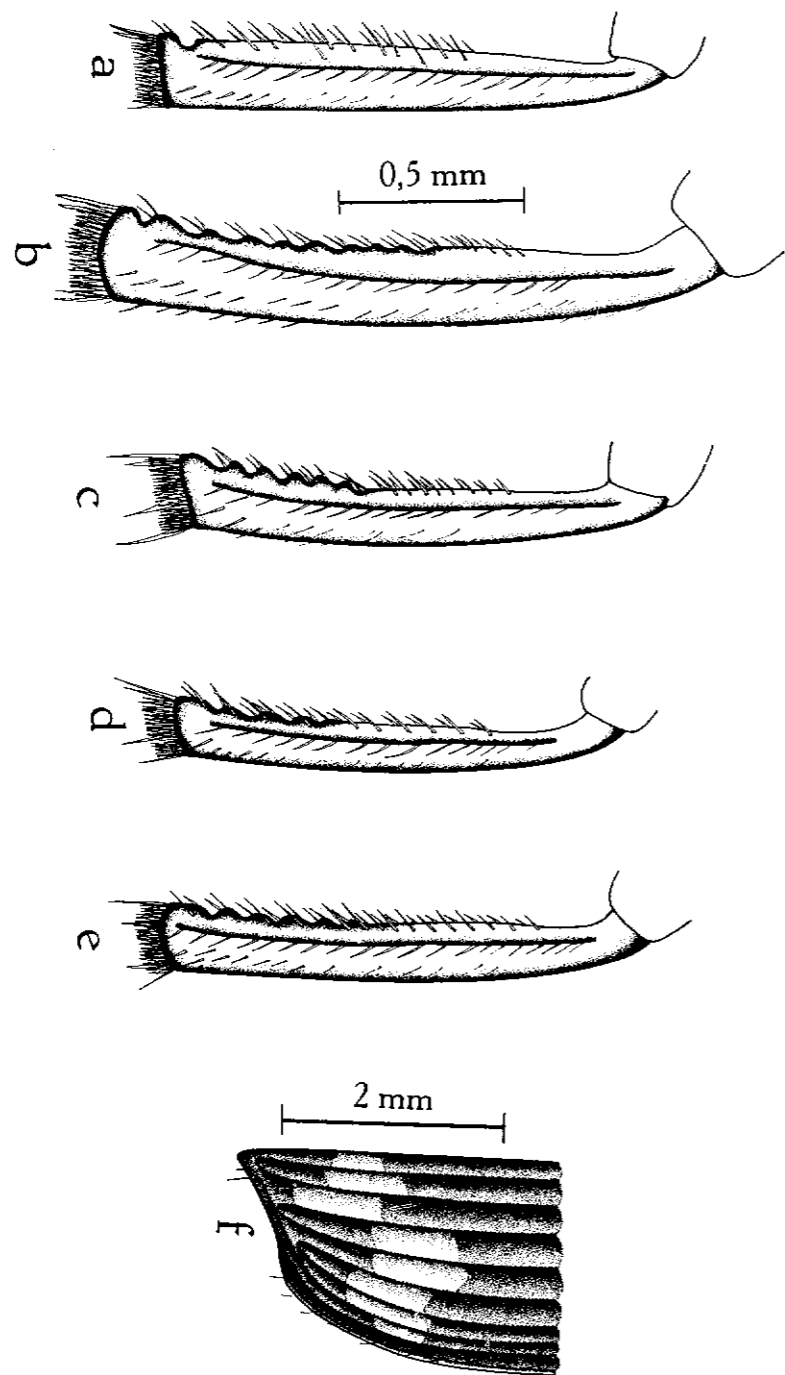


FIG. 9, a-e. — Gen. *Coptoderina* JEANN., mésotibia droit, de mâle ; (a) *C. rugiceps* MURRAY ; (b) *C. lineatocollis* BURG. ; (c) *C. conso-brina* n.sp. ; (d) *C. laticollis* LAF. ; (e) *C. congoensis* BURG.

FIG. 9, f. — Moitié postérieure de l'élytre droit de *C. lineatocollis* BURG.

Neocoptodera laticollis, BASILEWSKY, 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, VII, 1, p. 485.

Coptoderina laticollis, BASILEWSKY, 1960, Proceed. roy. ent. Soc. London, B, 29, p. 129.

Coptoderina rugiceps, BASILEWSKY, 1962, Expl. Parc. Nat. Garamba, 29, p. 73 (part.).

Coptoderina laticollis, BASILEWSKY, 1963, Mém. Inst. franç. Afr. Noire, 66, p. 387.

Neocoptodera laticollis, BASILEWSKY, 1964, Bull. de l'I.F.A.N., XXVI, A, n° 1, p. 173.

Long. 7-8 mm. — Tête noire ; pronotum d'un brun très foncé noirâtre, le rebord latéral largement testacé ; chaque élytre pourvu de deux fascies d'un jaune sale : l'antérieure, un peu avant le milieu, subarrondie, composée de taches sur les intervalles 3 à 7 ; celle située sur l'intervalle 4 plus longue que celles situées sur 3, 5, 6 et 7 ; la fascie postérieure, subapicale, formée de taches sur les intervalles 2 à 8 ; les taches sur les intervalles 2-3 réunies en paire et situées le plus en arrière, celles sur les intervalles 4-5 légèrement plus allongées, également réunies en paire et situées le plus en avant ; les taches sur les intervalles 6-7-8 sensiblement plus courtes que les précédentes, réunies en triplet et occupant une position intermédiaire. Appendices d'un testacé rougeâtre. Dessous d'un brun marron, les épipleures prothoraciques et élytraux d'un brun clair.

Tête robuste, assez courte, le cou étroit ; labre très allongé, bien rétréci vers l'avant et pourvu dans son tiers distal d'un sillon longitudinal bien marqué, le bord libre faiblement mais distinctement bilobé ; yeux saillants ; tempes très courtes et transverses ; surface finement chagrinée, faiblement ridulée-punctuée en dedans des faibles dépressions de chaque côté du front un peu en avant des yeux ; antennes dépassant de deux articles la base du pronotum ; le troisième article à peine plus long que le suivant.

Pronotum très transverse, 1,65 à 1,70 fois plus large que long, la largeur maximale située un peu après le premier tiers ; bord antérieur légèrement concave ; les angles antérieurs largement arrondis, très peu avancés ; côtés faiblement arqués jusqu'à la soie pronotale antérieure qui est située légèrement en retrait du premier tiers, ensuite rétrécis en ligne subdroite, légèrement sinués dans le cinquième basal ; les angles postérieurs un peu obtus et

presque vifs ; rebord latéral très large et relevé sur toute sa longueur, un peu explané en arrière, rugueux-punctué en dedans ; base subdroite, à peine convexe dans la partie médiane et plus large que le bord antérieur. Dessus faiblement convexe et parcouru par de fines ridules transversales. Sillon longitudinal médian fin et profond ; les sillons transversaux bien marqués.

Elytres modérément larges et courts, très faiblement convexes, la largeur maximale située vers le milieu ; rebord latéral assez large et explané, aussi large que le neuvième intervalle dans sa partie médiane et un peu plus large au niveau de la fascie antérieure ; angles apicaux inermes, le sutural largement arrondi ; troncature apicale très faiblement sinuée ; stries fines et profondes, distinctement punctuées ; intervalles légèrement convexes, le troisième portant quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue, un peu plus distancés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau très fin, largement étiré en travers.

Mésotibia du mâle avec quatre entailles peu profondes du côté interne dans son tiers distal (fig. 9, d) ; l'entaille située au-dessus parfois très superficielle ou à peine marquée.

Edéage : fig. 10, b. Légèrement arqué, un peu renflé dans la partie médiane, la partie apicale atténuée, la face dorsale bombée et pourvu d'une aire membraneuse assez vague ; bulbe basal bien développé ; apex plus ou moins triangulaire, l'extrémité arrondie ; orifice apical situé dans le plan ventral.

Par son aspect général, l'espèce se rapproche de *C. rugiceps* MURRAY. En diffère principalement cependant par ses quatre pores dorsaux (3 chez *C. rugiceps*) ; par la surface faiblement chagrinée de la tête (fortement ridée-vermiculée chez *C. rugiceps*) ; par la forme subarrondie de la fascie antérieure (plus transversale chez *C. rugiceps*) ; et enfin par les caractères du mâle (entailles du mésotibia ; édéage). Il existe une variante à pronotum d'un brun rougeâtre assez variable qui va du clair au foncé ; cette variété se rencontre dans toute l'aire de dispersion de l'espèce.

Synonymie : *figurata* CHAUDOIR et *intermedia* MURRAY sont synonymes de *laticollis* LAFERTÉ. Cette synonymie avait été signalée par CHAUDOIR en 1869 mais cet auteur avait donné la priorité à l'espèce décrite par lui en 1850. Cette synonymie a encore été signalée par BURGEON en 1937 d'après les indications du Dr. KUNT-

ZEN. BASILEWSKY a établi la synonymie de *intermedia* et *laticollis* en 1960 après comparaison des types. Enfin, nous pouvons confirmer, après comparaison des types, que *figurata* CHAUDOIR et *laticollis* LAFERTÉ sont identiques.

Types : *laticollis* LAFERTÉ : au Muséum National d'Histoire naturelle, à Paris. Loc. typ. : Guinée portugaise.

figurata CHAUDOIR : au Muséum National d'Histoire naturelle, à Paris. Loc. typ. : Sénégal.

intermedia MURRAY : au British Museum, à Londres. Loc. typ. : Old Calabar.

Matériel examiné : 238 exemplaires.

L'espèce est largement répandue en Afrique mais ne dépasse pas la limite nord de la zone sahélienne ; elle manque en Afrique du Sud.

SÉNÉGAL : (MP).

GUINÉE PORTUGAISE : (MP ; MRAC) ; Bubaque (Benassi, XI.1957, coll. C. Brivio) ; Bafatá (Benassi, X.1955, MRAC).

GUINÉE : Kindia (Bechyne, 11.V.1951, MRAC) ; Nimba (Lamotte, Amiet, Vanderplaetsen, 3.III.1957, MRAC).

CÔTE D'IVOIRE : Bingerville (J. Decelle, IV-V.1962, XI-XII.1962, III.1963, IV.1964, MRAC) ; Amanikro, 50 km NW Abengourou (J. Decelle, V-VI.1961, IV-V.1962, I.1963, MRAC) ; Eremankono, S de Divo (J. Decelle, I.1962, MRAC) ; Andé, Bongouanou (J. Decelle, VII.1962, MRAC) ; Nguessankro, Bongouanou (J. Decelle, 1-15.X.1963, MRAC).

DAHOMÉY : Env. de Porto-Novu (Waterlot, 1911, MP).

NIGERIA : Old Calabar (ex. coll. Chaudoir, MP).

CAMEROUN : N'Kongsamba (J. Cantaloube, XI-XII.1957, MRAC).

RÉPUBLIQUE CENTRE-AFRICAINE : Fort Crampel (MP ; MRAC) ; Carnot (J. Mouchet, IV.1962, ORSTOM) ; rég. de M'Baiki (Dr. Fidao, MP).

GUINÉE ESPAGNOLE : Ayamakén, Rio Campo (J. Mateu, X.1948, MRAC) ; Mongo (J. Palau, 1-7.XI.1946, 20.IV.1947, 23.IX.1947, 1948, MRAC) ; Ebebiying (J. Mateu, X.1948, MRAC).

GABON : Lambaréné (MRAC ; R. Ellenberger, 1913, MP) ; Bas

Ogooué (ex. coll. Favarel, IRSNB) ; Libreville (C. Chalot, 1898, MP) ; Ogooué, Sam Kita (R. Ellenberger, 1913, MP).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : (sans indications précises : 6 exemplaires, IZV).

Bas-Congo : Mayidi (R.P. Van Eyen, 1942, 1945, MRAC) ; Kisantu (P. Basilewsky, 29-30.XI.1952, MRAC) ; de Banana à Boma (M. Tschoffen, 1891, IRSNB) ; Kasamvu (A. Collart, 8.XI.1924, MP ; A. Collart, 28.IX.1925, MRAC) ; de Kuimba à Diambo (A. Collart, 12.XI.1925, MRAC).

Lualaba : Kapanga (F.G. Overlaet, X-XI.1932, II.1933, MRAC) ; Kafakumba (F.G. Overlaet, XII.1932, MRAC) ; riv. Lunene (F.G. Overlaet, 6.II.1932, MRAC) ; Sandoa (F.G. Overlaet, IX-X.1930, MRAC) ; Tshala (F.G. Overlaet, VII.1932, MRAC).

Kibali-Ituri : de Mongbwalu à Kilo (M^{me} Scheitz, V.1937, MRAC) ; Moto (L. Burgeon, IV.1925, MRAC).

Uele : Parc National de la Garamba, Ndelele (Miss. H. De Saeger, 18.VI.1952, MRAC) ; Buta (MRAC) ; Bambesa (J. Vrijdagh, 27.VIII.1937, IRSNB).

Kwango : Lukombe (A. Koller, X.1908, MRAC).

Maniema : Kindu (L. Burgeon, 1917, MP).

Stanleyville : Stanleyville (MP ; MRAC).

Kivu : Terr. Shabunda, Kiamiseke (N. Leleup, 27.X.1954, MRAC).

Tanganika : Niunzu (De Saeger, 1935, MRAC).

Kasai : Kamaiembi, Luebo (Dr. H. Schouteden, 21.IX.1921, MRAC) ; Makumbi (Dr. H. Schouteden, X.1921, MRAC) ; Gandajika (de Francquen, 1954, MRAC) ; de Luluabourg à Ilunga (Ghesquière, MRAC).

Tshuapa : Flandria (R.P. Hulstaert, X.1929, MRAC).

UGANDA : Busongo, Toro (G.D.H. Carpenter, XII.1927, MRAC).

BURUNDI : Nyanza lac (L. Burgeon, 6.I.1933, MRAC).

ANGOLA : Lac Calundo, 105 km E Vila Luso (E. Luna de Carvalho, XII.1954, MD).

ETHIOPIE : Cheren (MP ; MRAC ; MB) ; Ghinda (MB) ; Vallis Erer (Kovacs ; MB) ; Harrar (Kristensen, MP).

KENYA : Tavéta (Alluaud et Jeannel, III.1912, MP) ; Thika falls ; Kikuyu, 1.700 m (Miss. de l'Omo, 1932-1933, MP).

TANZANIE : Zanzibar (Raffray, MP) ; Zanguebar (R.F. Leroy, MP).

MOZAMBIQUE : Andrada (M.C. Ferreira, IX.1954, IICM).

P. BASILEWSKY la cite aussi du sud-ouest de la Mauritanie, non loin de la frontière du Sénégal (1964, IFAN).

11. *Coptoderina equestris* BOHEMAN

Coptodera equestris BOHEMAN, 1848, Insecta Caffraria, I, pp. 59-60.

Coptodera spilota MOTSCHULSKY, 1864, Bull. de Mosc., XXXVII, 2, p. 222.

Coptodera equestris, GERSTAECKER, 1867, Arch. für Naturg., XXXI, I, p. 18.

Coptodera equestris, CHAUDOIR, 1869, Ann. Soc. Ent. Belg., XII, p. 194.

Coptodera equestris, CHAUDOIR, 1878, Rev. Mag. Zool. (3), VI, p. 146.

Coptodera equestris, QUEDENFELDT, 1883, Berliner Ent. Zeit., XXVII, p. 253.

Coptodera equestris, PÉRINGUEY, 1896, Trans. S. Afr. phil. Soc., 7, pp. 280-281.

Coptodera equestris, KOLBE, 1897, Käf. Deutsch-Ost-Afrikas, p. 53.

Coptodera equestris, ALLUAUD, 1926, Ark. für Zool., 18 a, XXXIII, p. 20.

Coptoderina equestris, BASILEWSKY, 1961, Bull. Ann. Soc. Ent. Belg., 97, VII-VIII, p. 212.

Long. 7-8 mm. — Tête noire ; pronotum d'un brun de poix foncé, le rebord latéral largement testacé ; élytres d'un brun foncé noirâtre, le rebord élytral testacé ; chaque élytre pourvu de deux fascies de coloration jaunâtre : l'antérieure, un peu avant le milieu, composée de taches, de longueur inégale, sur les intervalles 3 à 6 ; celle sur l'intervalle 4 toujours la plus longue ; celles sur les intervalles 5-6 de longueur subégale et plus courtes que celles sur 3-4 ; parfois une tache supplémentaire sur l'intervalle 7 qui est toujours très courte ; la fascie postérieure, subapicale, composée de taches

sur les intervalles 1 à 8, les taches sur 1-2-3 réunies en triplet et situées le plus en arrière, les taches sur 4-5 réunies en paire et situées nettement plus en avant, les taches sur les intervalles 6-7-8 réunies en triplet et occupant une position intermédiaire. Appendices ferrugineux. Dessous d'un brun marron, les épipleures prothoraciques et élytraux d'un brun roussâtre.

Tête courte et robuste, toute la surface ridulée-vermiculée, surtout près des yeux ; labre allongé, nettement rétréci vers l'avant, pourvu dans sa moitié distale d'un sillon longitudinal bien marqué, le bord libre distinctement bilobé ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes très courtes et transverses ; antennes épaissies à partir du quatrième article, dépassant d'un peu plus de deux articles la base du pronotum ; le troisième article de même longueur que le suivant.

Pronotum transverse, 1,65 à 1,70 fois plus large que long, le dessus très faiblement convexe ; bord antérieur droit ; les angles antérieurs très largement arrondis, non avancés en lobes ; côtés arrondis jusqu'au premier tiers où se trouve la largeur maximale, ensuite rétrécis en ligne subdroite, un peu sinuée avant les angles postérieurs qui sont un peu obtus et légèrement émoussés ; rebord latéral large sur toute sa longueur, un peu relevé, faiblement explané en arrière et pourvu, en dedans, de quelques crêtes étroites, saillantes et transversales ; base légèrement convexe, plus large que le bord antérieur ; sillon longitudinal médian très fin mais bien distinct ; sillons transversaux bien marqués. Le dessus un peu chagriné, parcouru par de fines ridules transversales.

Elytres larges et courts, peu convexes, la largeur maximale située vers le milieu ; rebord latéral bien explané au milieu et plus étroit que le neuvième intervalle ; angles apicaux inermes ; troncature apicale faiblement mais distinctement sinuée ; stries fines et profondes, faiblement mais distinctement ponctuées ; intervalles légèrement convexes, le troisième portant quatre pores dorsaux : les deux premiers, avant le milieu, contre la troisième strie, les deux suivants, nettement après le milieu, contre la deuxième strie ; série ombiliquée comptant 16 fouets en série continue, un peu plus distancés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau longuement étiré en travers.

Tibias intermédiaire du mâle avec une seule entaille à son extrémité distale du côté interne.

Edéage : fig. 10, c. Assez court et épais, régulièrement arqué

sur toute sa longueur, la partie apicale atténuée ; bulbe basal bien développé ; apex assez grand, rétréci, l'extrémité largement arrondie ; orifice apical ventral, déversé à gauche.

Synonymie : *C. spilota* MOTSCHULSKY est synonyme de *C. equestris* BOHEMAN comme l'a confirmé BASILEWSKY (1961) après examen des types de MOTSCHULSKY et de BOHEMAN, synonymie qui avait déjà été signalée par CHAUDOIR (1869).

Types : *equestris* BOHEMAN : au Naturhistoriska Riksmuseum, à Stockholm. Loc. typ. : Caffraria interiore.

spilota MOTSCHULSKY : au Musée Zoologique de l'Université de Moscou. Loc. typ. : Cap de Bonne Espérance.

Matériel examiné : 9 exemplaires.

Espèce d'Afrique du Sud qui ne semble pas dépasser le 15° degré de latitude Sud. Bien que n'ayant pas vu les exemplaires qui sont rattachés à la présente espèce par QUEDENFELDT, KOLBE et ALLUAUD, nous croyons, qu'en réalité, ces exemplaires sont à rattacher à l'espèce précédente qui présente d'ailleurs certaines similitudes avec *C. equestris* BOHEMAN.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : Natal (IRSNB ; ex. coll. H.W. Bates, 1892, MP) ; Caffr. Inf. (ex. coll. Quedenfeldt, MP) ; Zululand (Trägårdh, MRAC) ; Transvaal : Zoutpansberge (MP).

MALAWI : (Nyasaland), side of Mt. Mlanje (S.A. Neave, 3.XII. 1913, MRAC).

12. *Coptoderina congoensis* BURGEON

Coptodera (Belognatha) fasciata BOHEMAN ssp. *congoensis* BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., pp. 346-347.

Coptodera fasciata BOHEMAN ssp. *congoensis* BURGEON, 1937, Explor. Parc Nat. Albert, fasc. 5, p. 15.

Coptodera ugandana BASILEWSKY, 1949, Rev. Zool. Bot. Afr., XLI, pp. 340-341.

Coptoderina congoensis, BASILEWSKY, 1953, Bull. Inst. franç. Afr. Noire, 15, p. 540.

Coptoderina congoensis, BASILEWSKY, 1956, Ann. Mus. Roy. Congo Belge, 8°, Zool., 51, p. 149.

Long. 6,5-7,5 mm. — Tête et élytres d'un noir de poix assez

luisant ; pronotum d'un brun marron très foncé à noirâtre, les côtés de même que la gouttière marginale des élytres étroitement rebordés de ferrugineux ; chaque élytre pourvu de deux fascies de coloration jaune pâle ; l'antérieure, un peu avant le milieu, composée de trois taches sur les intervalles 3-4-5 ; celle, située sur l'intervalle 4, plus longue que celles sur 3 et 5 ; la fascie postérieure, préapicale, composée de six taches sur les intervalles 2 à 7 et réunies par paires ; celles sur 4-5 un peu plus allongées et situées plus en avant que celles sur 2-3 et 6-7 ; ces fascies sont assez constantes mais peuvent néanmoins parfois varier : l'antérieure est parfois réduite par l'absence de tache sur l'intervalle 3 ou sur 5, très rarement les deux, ne laissant subsister que la tache sur le quatrième intervalle ; parfois il y a aussi une petite tache sur le sixième intervalle. Dessous d'un brun marron foncé. Appendices d'un testacé rougeâtre foncé.

Tête large, courte et robuste ; labre allongé, rétréci vers l'avant et pourvu dans sa moitié distale d'un sillon longitudinal bien marqué, le bord libre faiblement mais distinctement bilobé ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes courtes et transverses ; la surface chagrinée-aciculée et ridulée-vermiculée en dedans des faibles dépressions près des yeux. Antennes dépassant de près de trois articles la base du pronotum ; le troisième article un peu plus long que le suivant.

Pronotum transverse, 1,60 à 1,65 fois plus large que long, le dessus faiblement convexe ; bord antérieur presque droit, les angles antérieurs largement arrondis, non avancés en lobes ; côtés arrondis jusqu'à la première soie située au premier tiers où se trouve la largeur maximale, ensuite rétrécis en ligne presque droite, très faiblement sinuée, jusqu'aux angles postérieurs qui sont un peu obtus et légèrement émoussés ; base un peu convexe, plus large que le bord antérieur ; rebord latéral assez étroit, un peu relevé sur toute sa longueur et explané dans le quart basal ; sillon longitudinal médian fin mais bien distinct ; sillons transversaux fortement marqués. Le dessus est parcouru de fines ridules transversales plus marquées en arrière et près du sillon médian.

Elytres larges et courts, peu convexes, la largeur maximale située légèrement en arrière du milieu ; rebord latéral bien explané, assez étroit, un peu plus large au niveau de la fascie antérieure mais toujours plus étroit que la largeur du neuvième intervalle ; angles apicaux inermes ; troncature apicale faiblement sinuée ;

stries fines et profondes, distinctement ponctuées ; intervalles légèrement convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux : les deux premiers, avant le milieu, contre la troisième strie, les deux suivants, après le milieu, contre la deuxième strie ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue mais plus distancés dans la partie médiane. Microsculpture très fine et serrée à réseau étiré en travers.

Mésotibia du mâle avec 5 entailles au côté interne dans la moitié distale (fig. 9, e).

Edéage : fig. 10, d. Bien allongé, peu arqué, non renflé, la partie apicale régulièrement atténuée, plus ou moins effilée ; le bulbe basal assez grand, non infléchi, et bien développé ; apex allongé, atténué, avec un rétrécissement plus marqué sur le côté latéral gauche, l'extrémité arrondie ; orifice apical ventral, légèrement déversé à gauche.

Synonymie : BASILEWSKY décrit en 1949 *C. ugandana* se basant sur l'examen d'une dizaine d'exemplaires de l'Uganda. Après avoir examiné un matériel plus important et de provenances diverses, le même auteur met en synonymie *C. ugandana*, dont les différences ne sont qu'individuelles. Nous ne pouvons que confirmer cette synonymie après comparaison du type de BURGEON avec 3 paratypes de *C. ugandana* provenant de la même récolte et du même lieu de capture que le type.

Types : *congoensis* BURGEON : au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren. Loc. typ. : Moto.

ugandana BASILEWSKY : à l'Imperial Institute of Entomology, Londres. Loc. typ. : Busongo, Toro.

Matériel examiné : 106 exemplaires.

Espèce de l'Afrique Centrale.

GUINÉE ESPAGNOLE : Cabo San Juan (Escalera, VII.1901, MP) ; Mongo (J. Palau, 1946, 1948, MRAC).

GABON : Libreville et env. (MP) ; Ogooué, Sam Kita (R. Ellenberger, 1910, MP).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *Bas-Congo* : Mayidi (R.P. Van Eyen, 1942, MRAC).

Lualaba : Kafakumba (F.G. Overlaet, XII.1932, MRAC) ; Kapanga (F.G. Overlaet, X-XII.1932, XI-XII.1933, MP, MRAC).

Kibali-Ituri : Moto (L. Burgeon, 1920, 1923, IV.1927, MP, MRAC) ; Zambuta (L. Burgeon, MRAC) ; Watsa (L. Burgeon, 1922, MRAC).

Kwango : Ngowa (R.P. Mertens, 21-29.XI.1937, IRSNB) ; Lukombe (A. Koller, 7-14.X.1908, MRAC).

Sankuru : Lusambo, Sangaie (M^{me} Gillardin, XI.1934, MRAC).

Stanleyville : Yangambi (C. Donis, 1951, MRAC ; J. Decelle, 27.VII.1951, MRAC).

Kasai : Kamaïmbi, Luebo (Dr. H. Schouteden, 21.IX.1921, MRAC).

Kivu : Rwankwi (J.V. Leroy, IV.1946, XI.1947, III-VIII.1951, MRAC) ; Ngesho (J. Ghesquière, IX.1937, MRAC) ; Buseregenye, Rutshuru (Ed. Luja, IX.1923, MRAC).

UGANDA : Mwera (C.C. Gowdey, 26.VII.1912, MRAC) ; Busongo, Toro (G.D.H. Carpenter, XII.1927, MRAC).

RUANDA : contref. Est Muhavura, 2.100 m (P. Basilewsky, 28.I.1953, MRAC) ; Mt. Mbude, S. du L. Luhondo, 2.000 m (P. Basilewsky, 29.I.1953, MRAC).

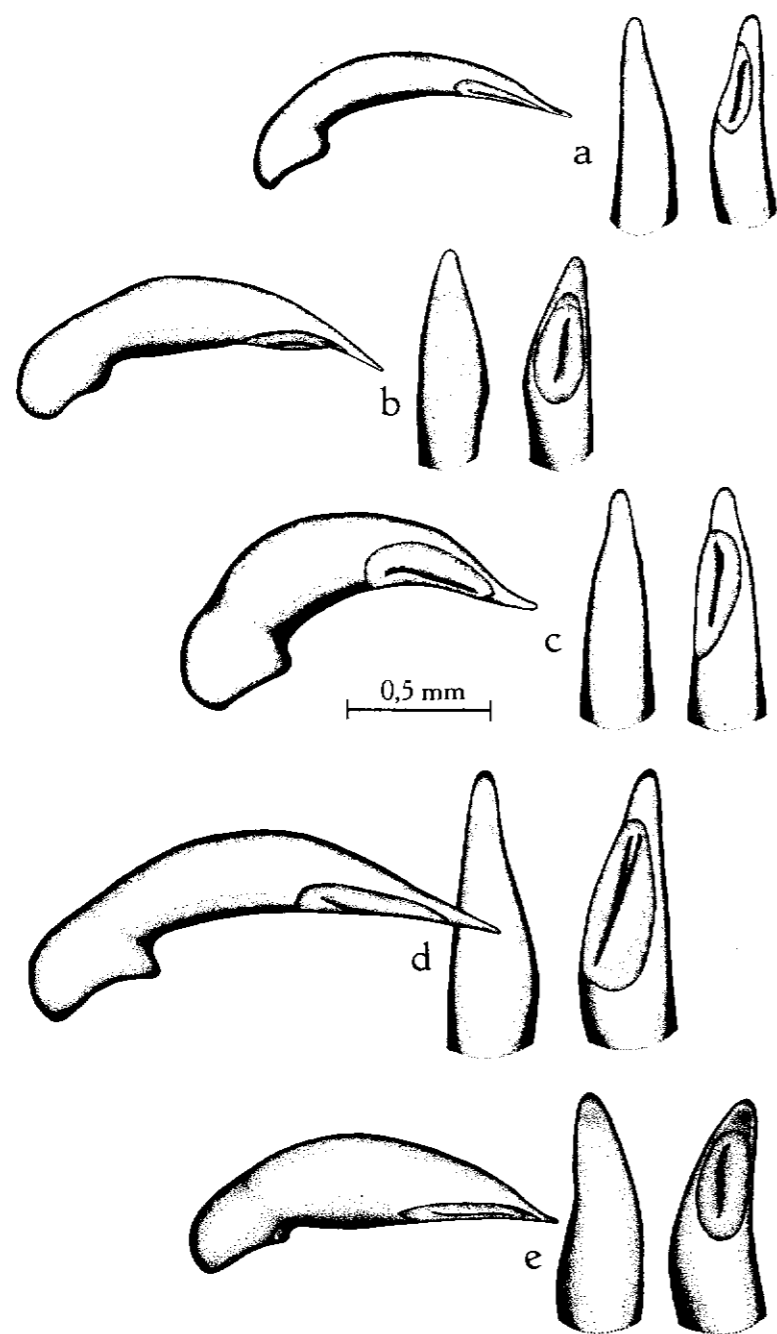
3 — Genre **COPTODERINELLA** nov.

Espèce-type : *Belognatha congoana* BURGEON.

Genre voisin de *Coptoderina* JEANNEL ; en différant principalement par l'absence de la soie pronotale antérieure et par le rebord latéral du pronotum plus étroit, en forme de gouttière.

Petite taille ; ailé ; régiments finement alutacés, le réseau étiré en travers sur les élytres. Tête robuste et allongée ; yeux saillants, hémisphériques ; les tempes très courtes et très transverses ; cou assez allongé. Labre allongé, étroit, atténué vers l'avant, son bord libre bilobé et muni de six soies. Mandibules longues, grêles et effilées, la pointe légèrement infléchie avec quelques ridules longitudinales à la base en dessus. Menton sans dent. Palpes munis d'une pubescence fine et éparse, le dernier article fusiforme, faiblement renflé. Antennes assez épaisses, pubescentes à partir de la moitié distale du quatrième article.

Pronotum convexe et transverse ; la base plus large que le bord antérieur, un peu convexe dans la partie médiane entre les deux légères sinuosités du bord.



Elytres larges et courts, rebordés à la base, le dessus convexe ; troncature apicale inerme aux deux angles et faiblement sinuée ; stries fines et profondes, finement mais distinctement ponctuées ; le troisième intervalle pourvu de quatre pores dorsaux ; striole basale présente ; sternites glabres ; métépisternes plus longs que larges, rétrécis en arrière.

Pattes modérément longues, assez grêles ; tarses pubescents sur leur face dorsale, le cinquième article sétulé en dessous ; ongles fortement denticulés.

Deux soies orbitales ; une soie pronotale, sur l'angle postérieur ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue, plus espacés dans la partie moyenne, l'avant dernier écarté de la huitième strie, contre la neuvième, le dernier contre la huitième strie ; deux soies apicales ; labre portant six soies ; soies discales présentes.

Edéage glabre, assez court et robuste, l'orifice apical, catopique. Une seule espèce, d'Afrique.

I. *Coptoderinella congoana* BURGEON

Coptodera (Belognatha) congoana BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 345.

Coptodera congoana, BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, N° 5, p. 39.

Coptoderina congoana, BASILEWSKY, 1952, Eos, XXVIII, 2-3, p. 246.

Coptoderina congoana, BASILEWSKY, 1955, Publ. Cult. Comp. Diam. Ang., 27, p. 131.

Long. 4,5-6 mm. — Tête d'un brun marron foncé ; pronotum testacé rougeâtre ; élytres d'un brun foncé noirâtre avec chacun deux fascies : la première, avant le milieu, composée par une série

FIG. 10, a-d. — Gen. *Coptoderina* JEANN., édéages, de profil, et sommets (face dorsale et face ventrale) ; (a) *C. fasciata* BOH. du Cap de Bonne Espérance ; (b) *C. laticollis* LAF. de Bingerville ; (c) *C. equestris* BOH. de Nyasaland ; (d) *C. congoensis* BURG. de Rwankwi.

FIG. 10, e. — Gen. *Coptoderinella* nov., édéage, de profil, et sommet (face dorsale et ventrale) de *C. congoana* BURG. de Bingerville.

de taches longitudinales de longueur inégale sur les intervalles 2 à 8, ne teintant pas les stries ; la fascie postérieure, subapicale, dentelée, et de la même coloration jaune que l'antérieure, sur les intervalles 1 à 8 et dont les taches sur les intervalles 1-2-3 sont situées plus en arrière par rapport à celles sur les intervalles 4 à 8 ; rebord élytral testacé ; antennes, palpes et pattes testacés. Dessous rembruni.

Tête assez allongée ; la surface alutacée-aciculée, plus rugueuse-striolée et ponctuée vers l'épistome et près des yeux ; labre allongé, étroit, atténué vers l'avant et pourvu dans sa moitié distale d'un sillon longitudinal divisant la surface en deux convexités, le bord antérieur bilobé ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes très courtes et très transverses. Antennes assez épaisses, dépassant de près de deux articles la base du pronotum.

Pronotum transverse et convexe, 1,5 à 1,55 fois plus large que long ; bord antérieur subdroit ; les angles antérieurs faiblement avancés et très arrondis ; les côtés arqués jusqu'à la largeur maximale qui se trouve un peu en avant du milieu, ensuite convergents et faiblement sinués avant les angles postérieurs qui sont presque droits, émoussés, relevés et sur lesquels s'insère la soie pronotale ; rebord marginal étroit, en forme de gouttière jusque vers le milieu, ensuite, en s'élargissant, faiblement explané en arrière ; la base légèrement convexe, plus large que le bord antérieur ; sillon longitudinal médian fin, arrêté aux sillons transversaux dont le postérieur est fortement et profondément marqué ; fossettes basales courtes et profondes. La surface est parcourue par de fines ridules ondulées transversales.

Elytres larges et courts, la largeur maximale située un peu en arrière du milieu, le dessus convexe ; gouttière latérale étroite, un peu plus large au niveau de la fascie antérieure où les élytres présentent une faible compression latérale ; angles apicaux inermes ; troncature apicale faiblement sinuée ; stries fines et profondes, finement mais distinctement ponctuées ; intervalles convexes, le troisième portant quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne ininterrompue, plus distancés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau étiré en travers.

Mésotibia du mâle sans entailles.

Edéage : fig. 10, e. Court, petit et robuste, un peu renflé dans

sa région médiane, la partie apicale atténuée et infléchie vers la droite ; bulbe basal bien développé mais peu individualisé ; apex large, plus ou moins triangulaire, le bord antérieur arrondi ; orifice apical catopique.

Type : au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren. Loc. typ. : Malela.

Matériel examiné : 211 exemplaires.

Espèce d'Afrique Centrale et Occidentale.

GUINÉE : Conakry, Camayenne (Il. Ivanov, 19.XII.1926, IZL).

CÔTE D'IVOIRE : (VIII.1947, MRAC) ; Andé, Bongouanou (J. Decelle, II-III.1962, MRAC) ; Amanikro, 50 km NW Abengourou (J. Decelle, VII.1961, III.1963, MRAC) ; Koun-Abronso (J. Decelle, VI.1962, MRAC) ; Eremankono, S de Divo (J. Decelle, III-IV-V.1962, MRAC) ; Bingerville (J. Decelle, V.1962, 1-15. XI.1962, MRAC) ; Zepreghe-Koffikro, Daloa (J. Decelle, IX.1961, MRAC) ; Akoupé, 25 km N Abidjan (J. Decelle, II.1962, MRAC).

Togo : (Conradt, MRAC).

CAMEROUN : (Conradt, MP) ; Biyan (J. Mouchet, XII.1956, ORSTOM) ; Edea (J. Mouchet, VI.1959, ORSTOM) ; Joko (MB).

GUINÉE ESPAGNOLE : Mongo (J. Palau, 1946, 1948, MRAC) ; Ayene, Rio Rimbiles (3.X.1948, 7.X.1948, MRAC) ; Cabo San Juan (Escalera, VIII.1901, MP) ; *Fernando Póo* : Basupú (Escalera, VI.1919, MRAC) ; Bahia de S. Carlos (L. Fea, I.1902, MRAC) ; Sa Isabel (L. Conradt S., 17.V.1900, 22.V.1900, 5.VII.1900, MP, MRAC).

GABON : Libreville et env. (MRAC), Ogooué (MRAC).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : (sans indications précises, 3 ex., IZV).

Bas-Congo : Mayidi (R.P. Van Eyen, 1942, 1945, MRAC).

Lualaba : Kapanga (F.G. Overlaet, IX.1932, XII.1932, MRAC) ; Tshala (F.G. Overlaet, VII.1932, MRAC) ; Kafakumba (MRAC) ; Kaniama (R. Massart, III-VII.1932, MRAC). *Kibali-Ituri* : Moto (L. Burgeon, 1920, II-III.1923, MRAC) ; Moku, Moto (L. Burgeon, I.1927, MRAC) ; Watsa (L. Burgeon, 1922, MRAC) ; Yebo, Moto (L. Burgeon, VII-VIII.1926,

MRAC); de Kituri à Kakola (A. Collart, X.1929, MRAC); Mongbwalu (M^{me} Scheitz, VII.1938, MRAC).

Uele: Bambesa (J. Vrijdagh, IV.1939, MRAC); Buta (S.M. Reine Elisabeth, Nobels, MRAC).

Maniema: Kindu (L. Burgeon, XI.1913, MRAC, MP); Kil. 345 de Kindu (Dr. Russo, MRAC); Malela, K. 184 (L. Burgeon, XII.1913, MRAC).

Sankuru: Lukolela (R. Massart, 1937, IRSNB); Kondue (Ed. Luja, MRAC).

Kivu: Terr. Shabunda, Kiamiseke (N. Leleup, 27.X.1954, MRAC).

Stanleyville: Yangambi (C. Donis, 1952, 1953, 1954, 1955, MRAC; J. Decelle, XI.1959, MRAC); Stanleyville (A. Collart, 21.X.1929, MRAC); Lubutu (A. Collart, IX-X.1929, MRAC); de Stanleyville à Kilo (L. Burgeon, MRAC); Buhunde, Matenda (A. Collart, 22.IX.1929, MRAC).

Tshuapa: Bokote (R.P. Hulstaert, 24.IV.1926, MRAC).

Kasai: Makumbi (Dr. H. Schouteden, 17-19.X.1921, MRAC); riv. Louebo et riv. Loange (MRAC); Port-Francqui (M^{me} Gillardin, X.1937, MRAC).

Katanga: Elisabethville (R. Massart, XI.1930, MRAC).

TANZANIE: Victoria Nyanza, Ukerewe (R.P. Conrads, VIII.1938, MRAC).

4 -- Genre **HAPLOCREPIS** JEANNEL

JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., XI, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 924-926 — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 206.

Espèce-type: *Coptodera hova* ALLUAUD.

Espèces ailées d'assez petite taille à téguments glabres; microsculpture très fine et serrée, à réseau étiré en travers sur les élytres, isodiamétral sur la tête.

Tête robuste, le cou épais; labre large, court et transverse, non rétréci vers le sommet, le bord libre largement arrondi et portant six soies; mandibules longues, effilées, à extrémité faiblement recourbée; yeux saillants, hémisphériques; tempes très courtes et

transverses; palpes grêles, à pubescence très courte et espacée, le dernier article fusiforme, très peu renflé, le sommet émoussé; antennes assez grêles, un peu épaissies à partir du quatrième article.

Pronotum très transverse, court, le disque faiblement convexe; rebord latéral large; base aussi large ou plus large que le bord antérieur, la partie médiane un peu convexe et très finement rebordée; angles postérieurs obtus, les antérieurs très arrondis.

Elytres courts et amples, la base rebordée; angles apicaux inermes, le sutural largement arrondi; troncature apicale largement monosinuée; stries fines, profondes, faiblement mais distinctement ponctuées; striole basale présente.

Chétotaxie normale: deux soies supra-orbitales; soies pronotales antérieures et postérieures présentes; soies discales présentes (3 chez les espèces malgaches, 4 chez le seul représentant d'Afrique). Fouets de la série ombiliquée régulièrement espacés dans la partie moyenne.

Edéage anopique, très allongé, subcylindrique, légèrement arqué dans sa partie médiane, fortement arqué dans la partie basale; apex court, plus ou moins triangulaire et obtus; orifice apical non déversé mais parfois élargi vers la gauche, présentant un début et une tendance synistogyres, ceci s'observe davantage chez l'espèce africaine.

Genre représenté à Madagascar par quatre espèces et qui paraît également exister en Amérique du Sud d'après le Dr. JEANNEL. La présence en Afrique d'une espèce qui avait été, jusqu'à présent rattachée au genre *Neocoptodera*, démontre que cette lignée africano-brésilienne n'a pas seulement survécu à Madagascar et en Amérique du Sud comme le pensait JEANNEL.

1. **Haplocrepis amoenula** BOHEMAN

Coptodera amoenula BOHEMAN, 1848, Insecta Caffraria, I, p. 60.

Coptodera amoenula, PÉRINGUEY, 1896, Trans. S. Afr. phil. Soc., 7, pp. 280-281.

Coptodera amoenula, BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 345.

Coptodera amoenula, BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 39.

Coptoderina amoenula, BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 207.

Coptoderina amoenula, BASILEWSKY, 1955, Publ. Comp. Diam. Ang., 27, p. 131.

Long. 6-7 mm. — Tête et pronotum d'un testacé rougeâtre ; élytres brun de poix foncé sans reflets métalliques et pourvus chacun de deux fascies d'un jaune pâle ; l'antérieure, un peu avant le milieu, composée de taches sur les intervalles 2 à 8 mais parfois réduite par l'absence de tache sur l'intervalle 2 où 8 mais où elles

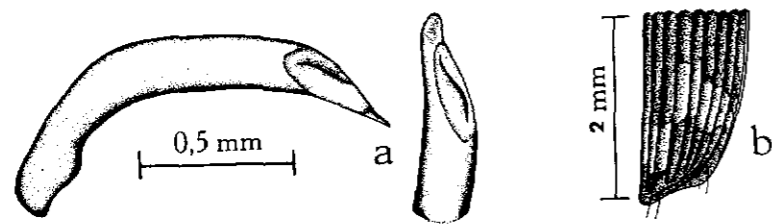


FIG. 11. — Gen. *Haplocrepis* JEANN. ; (a) édage, de profil, et sommet, face dorsale de *H. amoenula* BOH. ; (b) moitié postérieure de l'élytres droit de *H. amoenula* BOH.

subsistent néanmoins sous forme de traces, celles sur les intervalles 5-6-7 très allongées allant presque jusqu'au rebord basal ; la fascie postérieure, subapicale, formée de taches sur les intervalles 1 à 8, celles sur les intervalles 4-5 réunies en paire, plus allongées, et situées plus en avant que celles sur les intervalles 1-2-3 et 6-7-8. Appendices ferrugineux. Dessous d'un brun assez clair, les métépisternes brun foncé.

Tête modérément allongée ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes très courtes et très transverses ; labre large et court, pourvu d'un court sillon longitudinal dans sa moitié distale, le bord libre faiblement bilobé ; surface microréticulée et pourvue d'une fossette allongée superficielle de chaque côté du front un peu en avant des yeux ; antennes dépassant de près de trois articles la base du pronotum, et pourvues d'une plage étroite glabre

du côté externe ; le quatrième article un peu plus court que le précédent.

Pronotum large et transverse, 1,70 à 1,75 fois plus large que long, la largeur maximale située au premier tiers, disque faiblement convexe ; bord antérieur presque droit, les angles antérieurs très arrondis, non avancés en lobes ; côtés arrondis jusqu'au premier tiers où est située la soie antérieure, ensuite rétrécis en ligne subdroite, à peine sinuée ; angles postérieurs obtus et un peu émoussés ; bord postérieur légèrement convexe, plus large que le bord antérieur ; rebord latéral très large et relevé sur toute sa longueur, un peu explané en arrière. Le dessus parcouru par de fines ridules plus marquées près du sillon longitudinal médian qui est fin mais très distinctement marqué ; sillons transversaux profonds.

Elytres assez amples, la largeur maximale située un peu en arrière du milieu, le dessus modérément convexe ; le rebord latéral explané, plus large à hauteur de la fascie antérieure ; stries fines, profondes, distinctement ponctuées ; intervalles légèrement convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux : les deux premiers, avant le milieu, contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième strie après le milieu ; striole et soie basale présentes ; angles apicaux inermes, le sutural largement arrondi ; troncature apicale longuement sinuée en oblique (fig. 11, b) ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue et bien distancés. Microsculpture très fine à réseau étiré en travers.

Mésotibia du mâle avec une entaille profonde au côté interne à son extrémité distale.

Edage : fig. 11, a. Allongé, cylindrique, la moitié antérieure peu arquée, coudé-arqué au tiers basal, la partie apicale allongée ; apex un peu allongé, non infléchi, le bord antérieur arrondi ; bulbe basal légèrement allongé ; orifice apical, contrairement à ses homologues malgaches, avec une nette tendance synistrogre.

Type : au Naturhistoriska Riksmuseum, à Stockholm. Loc. typ. : Caffraria intérieure.

Matériel examiné : 16 exemplaires.

Espèce d'Afrique Centrale mais qui descend jusqu'en Rhodésie, existant fort probablement aussi en Afrique du Sud.

GABON : Ogooué (ex. coll. Seeldrayers, MRAC).

RÉPUBLIQUE DU CONGO (Brazzaville) : Brazzaville (Endrödy-Younga, 20.XI.1963, MB).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *Lualaba* : riv. Kapalekese (F.G. Overlaet, 14.XI.1933, MRAC) ; riv. Kiongwezi (F.G. Overlaet, 20.IX.1933, MRAC) ; Kapanga (F.G. Overlaet, IX-X.1932, X.1933, MRAC) ; Parc National de l'Upemba, Kapunga, 675 m (Miss. G.F. De Witte, 17-22.II.1949, MRAC).

Katanga : riv. Sashila (X.1925, IRSNB).

Stanleyville : Barumbu (J. Ghesquière, VII.1925, MRAC).

TANZANIE : Zukule (?) (ex. coll. Hans Ertl, ZSM).

RHODÉSIE : *Mashonaland*, Salisbury (G.A.K. Marshall, 1908, MRAC).

BASILEWSKY signale encore l'espèce de Dundo dans le nord de la Lunda en Angola.

5 — Genre **NEOCOPTODERA** JEANNEL

JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., XI, Col. Carab. reg. malg., 3, pp. 925-926 — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 206.

Coptodera auct., LACORDAIRE, 1854, Gen. Col., I, p. 140, 390 (*part.*) — CHAUDOIR, 1869, Ann. Soc. Ent. Belg., XII, p. 163 (*part.*) — PÉRINGUEY, 1896, Trans. S. Afr. phil. Soc., VII, p. 243, 279 (*part.*) — BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, p. 343 (*part.*) — JEDLICKA, 1941, Versuch Monogr. pal. Carab.-Gatt. abgest. Flügeldecken, p. 19 (*part.*).

Espèce-type : *Coptodera notata* BOHEMAN.

Espèces ailées de taille moyenne ; téguments glabres, très finement alutacés, le réseau étiré en travers sur les élytres.

Tête robuste ; yeux saillants, hémisphériques, tempes très courtes et transverses ; labre large et transverse, le bord libre plus ou moins arrondi et à peine bilobé, muni de six soies ; mandibules courtes, épaisses et arquées, ridées longitudinalement à la base ;

antennes épaissies et pubescentes à partir du quatrième article et munies d'une plage glabre étroite sur la ligne médiane du côté externe ; palpes grêles, munis d'une pubescence fine et éparse, le dernier article fusiforme.

Pronotum court et très transverse, la base très large et un peu convexe dans la partie médiane qui est fortement rebordée, les parties latérales un peu obliques. Les angles antérieurs largement arrondis.

Elytres amples, modérément convexes, rebordés à la base ; l'angle apical externe denté, le sutural droit et un peu émoussé ; striole basale présente ; stries fines et profondes, distinctement ponctuées.

Patte modérément longues ; tarses pubescents ; ongles fortement denticulés.

Chétotaxie normale : soie pronotale antérieure et postérieure présentes ; deux soies supra-orbitales ; pores dorsaux présents ; série ombiliquée comptant 16 à 17 fouets en série continue, plus distancés dans la partie moyenne, l'avant dernier contre la neuvième strie, le dernier contre la huitième ; deux soies apicales.

Edéage glabre et anopique, plus ou moins arqué ou coudé ; l'apex assez grand, en lame plus ou moins allongée et à bord terminal arrondi ; orifice apical bien développé et déversé à gauche ; style gauche en forme de cuillère allongée, le droit extrêmement réduit.

Tableau des espèces

1. Elytres plus allongés, les côtés subparallèles dans la partie moyenne ; fascie antérieure de l'élytre plus grande, occupant les intervalles 2 à 8 ; front dépourvu d'une petite fossette centrale 1 **N. notata** BOHEMAN
- Elytres plus courts et plus larges, les côtés faiblement arqués ; fascie antérieure de l'élytre plus petite, occupant les intervalles 3 à 7, rarement le 2 ; front pourvu en son milieu d'une petite fossette 2 **N. championi** MURRAY

1. *Neocoptodera notata* BOHEMAN

Coptodera notata BOHEMAN, 1848, Insecta Caffraria, I, p. 58.

Coptodera notata, PÉRINGUEY, 1896, Trans. S. Afr. phil. Soc., 7, p. 280, t. 7, fig. 8.

Coptodera notata, BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 344.

Neocoptodera notata, BASILEWSKY, 1962, Explor. Parc Nat. Garamba, 29, p. 72.

Coptodera notata, GOMEZ ALVES, 1963, Mem. Junta Invest. Ultr. (2), 43, p. 55, pl. II, fig. a.

Long. 7-8 mm. — Dessus d'un brun marron foncé sans reflet métallique ; côtés du pronotum très largement rebordés de ferrugineux de même que le rebord marginal des élytres sur toute la longueur ; chaque élytre pourvu de deux fascies d'un jaune sale ; l'antérieure, un peu avant le milieu, composée de taches sur les intervalles 2 à 7, celles sur les intervalles 5-6 de longueur presque égale et situées un peu plus en avant que celles sur les intervalles 2, 3, 4 et 7 ; la fascie postérieure, subapicale, formée de taches sur les intervalles 2 à 8 et d'une très petite tache sur le premier intervalle ; celles sur les intervalles 4-5 réunies en paire et situées nettement plus en avant que celles sur les intervalles 2-3 qui sont également réunies en paire, et celles sur les intervalles 6-7-8 réunies en triplet ; extrémité apicale des élytres fréquemment éclaircie, formant presque une tache apicale. Appendices ferrugineux. Dessous d'un brun de poix, les épipleures prothoraciques et élytraux d'un brun jaunâtre clair.

Tête large et courte ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes très transverses et courtes ; labre court et large, pourvu dans son tiers antérieur d'un sillon longitudinal peu marqué, le bord libre légèrement mais distinctement échancré ; surface chagrinée avec deux fossettes superficielles de chaque côté du front : l'antérieure, un peu en avant des yeux, la postérieure tout à côté de ceux-ci et moins marquée que la première ; antennes assez épaisses à partir du quatrième article, dépassant d'un peu plus de deux articles la base du pronotum et pourvues sur la ligne médiane au côté externe d'une plage glabre très étroite à partir de la moitié distale du quatrième article ; le troisième de même longueur que le suivant.

Pronotum très transverse, 1,70 à 1,75 fois plus large que long, le disque faiblement convexe ; bord antérieur subdroit ; les angles antérieurs très arrondis, non avancés en lobes ; côtés arrondis jusqu'au premier tiers où se trouvent la soie antérieure et la largeur maximale, ensuite rétrécis en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus et un peu émoussés ; bord postérieur légèrement convexe, plus large que le bord antérieur ; rebord latéral très large et relevé sur toute sa longueur, un peu explané en arrière et éparsément ponctué en dedans. Tout le dessus parcouru par de fines ridules nettement marquées et plus prononcées près du sillon longitudinal médian ; celui-ci fin, allant du sillon transversal antérieur jusqu'à la base.

Elytres un peu allongés, les côtés subparallèles dans la partie moyenne, peu convexes ; rebord latéral étroit mais bien explané, plus large au niveau de la fascie antérieure ; troncature apicale monosinuée ; l'angle apical externe en courte dent, le sutural non denté mais droit, le sommet un peu émoussé ; stries fines et profondes à ponctuation fine mais très distincte ; intervalles un peu convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les deux derniers contre la deuxième ; striole et soie basale présentes ; série ombiliquée comptant 17 fouets en ligne continue, plus serrés près de l'angle huméral, ensuite régulièrement distancés. Microsculpture à réseau légèrement étiré en travers.

Mésotibias du mâle avec une entaille à son extrémité distale du côté interne.

Edéage : fig. 12, a. Modérément long, nettement coudé au tiers basal, la face ventrale un peu renflée dans la partie médiane ; bulbe basal bien développé ; apex allongé, un peu aplati, légèrement infléchi vers la droite, le bord antérieur arrondi ; orifice apical nettement déversé sur la face gauche ; sac interne pourvu de spicules.

Type : au Naturhistoriska Riksmuseum, à Stockholm. Loc. typ. : Caffraria interiore.

Matériel examiné : 48 exemplaires.

Espèce peu commune mais largement répandue en Afrique à l'exception de l'Afrique Occidentale.

CAMEROUN : Joko (L. Colin, 5.V.1912, MRAC).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : *Lualaba* : Kapanga (F.G. Overlaet, X-XI-XII.1932, I.1933, XI.1933, MRAC); Kafakumba (MRAC); Zilo (Dr. Allard, IV.1959, MRAC); Sandoa (F.G. Overlaet, XI.1931, MRAC); riv. Kasai (F.G. Overlaet, XI.1932, MRAC).

Kibali-Ituri : Watsa (MRAC).

Uele : Parc National de la Garamba (Miss. H. De Saeger, 3.V.1951, 20.III.1951, 22.III.1952, 26.V.1952, 24.VII.1952, MRAC).

Kivu : Terr. d'Uvira, riv. de la Kawezi (N. Leleup, 19.I.1951, MRAC).

Katanga : Tshinsenda (Miss. Agric., XII.1911, MRAC).

Bas-Congo : Boma (IRSNB).

UGANDA : Uganda Central (Ch. Alluaud, I-II.1909, MP).

RHODÉSIE : *Mashonaland*, Salisbury (G.A. K. Marshall, 1908, MRAC).

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : *Transvaal* : Pretoria (G. van Son, TM); *Natal* (Péringuey, MRAC); Durban (MS; Péringuey, MRAC); Malvern (A.L. Capener, III.1951, MRAC).

ETHIOPIE : Borana, Javello (E. Faà di Bruno, XI-XII.1938 à I-III.1939, MFI).

KENYA : Thika falls, Kikuyu, 1.700 m (Miss. de l'Omo, 1932-1933, MP).

MOZAMBIQUE : Espungabera (G.V. Ferreira, 1954, IICM).

2. *Neoptodera championi* MURRAY

Nycteis championi MURRAY, 1857, Ann. Mag. nat. Hist. (2), XIX, p. 319.

Neoptodera championi, BASILEWSKY, 1960, Proc. Roy. Ent. Soc. London, B, 29, p. 128.

Long. 7-8 mm. — Dessus d'un brun de poix foncé; côtés latéraux du pronotum très largement rebordés de ferrugineux de même que le rebord latéral des élytres sur toute la longueur; élytres pourvus chacun de deux fascies d'un jaune sale; l'antérieure, un

peu avant le milieu, couvrant les intervalles 3 à 6; la postérieure, subapicale, formée par juxtaposition de taches sur les intervalles 2 à 8; celles sur les intervalles 2-3 et 4-5 réunies en paires, celles sur les intervalles 6-7-8 réunies en triplet; la paire sur les inter-

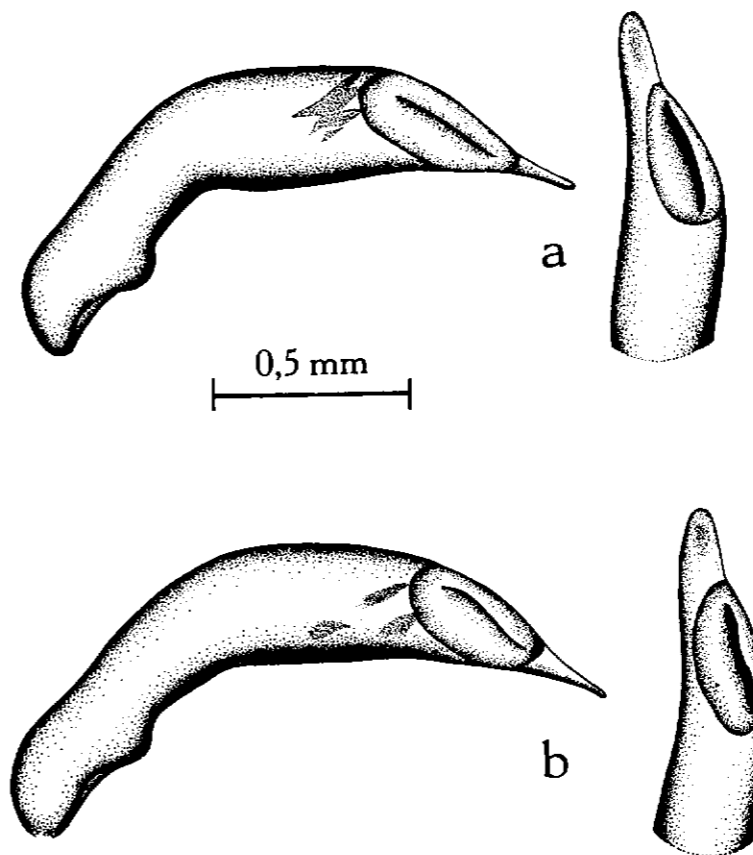


FIG. 12. — Gen. *Neoptodera* JEANN., édéages, de profil, et sommets (face dorsale); (a) *N. notata* BOH. de Kapanga; (b) *N. championi* MURRAY de Njala.

valles 4-5 située un peu plus en avant. Appendices ferrugineux. Dessous d'un brun de poix foncé, les épipleures prothoraciques et élytraux d'un brun jaunâtre clair.

Tête robuste, la surface chagrinée avec une large fossette superficielle plus ou moins arrondie de chaque côté du front un peu

en avant des yeux ; front pourvu en son milieu d'une petite fossette ; le vertex avec de courtes ridules convergentes vers l'avant ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes très courtes et transverses ; labre large et court, pourvu d'un sillon longitudinal très superficiel, indistinct, dans son tiers antérieur, le bord libre très faiblement bilobé ; antennes épaissies et pourvues d'une plage glabre, étroite et allongée du côté externe à partir du quatrième article ; le troisième article de même longueur que le suivant.

Pronotum très transverse, 1,70 à 1,75 fois plus large que long, la largeur maximale située au premier tiers ; bord antérieur presque droit, les angles antérieurs non avancés en lobes mais largement arrondis ; côtés arqués jusqu'au premier tiers, ensuite rétrécis en ligne subdroite jusqu'aux angles postérieurs qui sont un peu obtus et légèrement émoussés ; soie pronotale antérieure située un peu avant la largeur maximale ; bord postérieur un peu convexe en son milieu ; rebord latéral très large et relevé sur toute sa longueur, un peu explané en arrière et éparsément ponctué en dedans ; le dessus faiblement convexe et parcouru par de fines ridules transversales plus marquées sur le disque ; sillon longitudinal médian fin mais nettement marqué ; sillons transversaux profonds.

Elytres assez courts et amples, peu convexes, les côtés faiblement mais très distinctement arqués ; rebord latéral bien explané, plus large dans le tiers basal après l'humérus ; stries fines et ponctuées, les intervalles très faiblement convexes ; le troisième pourvu de quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; striole et soie basale présentes ; angle apical externe en courte dent large à la base et un peu émoussé, le sutural non denté mais droit, le sommet un peu arrondi ; troncature apicale monosinuée ; série ombiliquée comptant 16 à 17 fouets plus distancés dans la partie moyenne. Microsculpture à réseau faiblement étiré en travers.

Mésotibia du mâle avec une seule entaille à son extrémité distale du côté interne.

Edéage : fig. 12, b. Peu différent de celui de l'espèce précédente ; un peu plus arqué et moins coudé au tiers basal, l'apex non infléchi vers la droite.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente et elle est en réalité assez difficile à différencier autrement que par les caractères énumérés dans le tableau.

Type : au British Museum, à Londres. Loc. typ. : Old Calabar.

Matériel examiné : 54 exemplaires.
Espèce de l'Afrique Occidentale.

GUINÉE : Conakry, Camayenne (Il. Ivanov, 11.II.1927, IZL).

SIERRA LEONE : (IRSNB) ; Njala (E. Hargreaves, 25.IV.1936, MRAC).

CÔTE D'IVOIRE : Abidjan (XI.1953, MRAC) ; Hiré-Baoulé, N de Divo (J. Decelle, VIII-IX.1962, MRAC) ; Olibribouo, Gagnoa (J. Decelle, I.1962, MRAC) ; Andé, Bongouanou (J. Decelle, III-IV-V-VI.1962, MRAC) ; Eremankono, S de Divo (J. Decelle, III-VIII.1962, MRAC) ; Dikouéipalégnoa, Gagnoa (J. Decelle, VIII.1962, MRAC) ; Bingerville (J. Decelle, III-V.1961, III-XI.1962, 1-18.III.1963, IV.1964, MRAC).

HAUTE VOLTA : Gaoua (MP).

Species incertae sedis :

Coptodera (?) tetrasema CHAUDOIR

Coptodera tetrasema CHAUDOIR, 1869, Ann. Soc. Ent. Belg., XII, p. 189.

Coptodera tetrasema, PÉRINGUEY, 1896, Trans. S. Afr. phil. Soc., VII, p. 282.

Long. 8 mm. — Tête et pronotum d'un rouge brunâtre, les côtés de ce dernier plus clairs, élytres d'un brun noirâtre foncé, le rebord latéral ferrugineux ; chaque élytre pourvu de deux fascies : l'antérieure, subarrondie, sur les intervalles 3 à 7 ; la postérieure, subapicale, sur les intervalles 2 à 8, les taches sur les intervalles 4-5-6 un peu plus en avant par rapport à celles sur les interstries 2-3 et 7-8. Appendices d'un ferrugineux brunâtre. Dessous d'un brun clair.

Tête robuste, un peu plus longue que large ; yeux saillants, hémisphériques ; tempes courtes et transverses ; labre court et large, le bord libre arrondi sur les côtés, très faiblement bilobé en son milieu et portant 6 soies, pourvu dans son tiers distal d'un sillon longitudinal très superficiellement marqué ; surface lisse, à peine microréticulée, avec deux faibles dépressions sur les côtés du front un peu ridulées en dedans ; antennes pubescentes à partir du quatrième article, dépassant de deux articles la base du pron-

tum et pourvues d'une plage glabre très étroite sur la ligne médiane du côté externe ; palpes pourvus d'une pubescence très courte et éparses.

Pronotum transverse, le disque modérément convexe ; bord antérieur très faiblement concave ; angles antérieurs très arrondis, non avancés en lobes ; côtés arrondis jusqu'au tiers antérieur, ensuite rétrécis en ligne subdroite jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus ; soie pronotale antérieure située un peu avant le tiers antérieur où se trouve la largeur maximale ; base plus large que le bord antérieur ; rebord latéral large, relevé sur toute sa longueur, un peu explané en arrière. Le dessus parcouru par de fines ridules transversales plus marquées près du sillon longitudinal médian qui est fin, net, et arrêté aux sillons transversaux qui sont profonds.

Elytres larges et courts, le dessus faiblement convexe ; rebord latéral étroit et explané ; les angles apicaux complètement arrondis ; troncature apicale monosinuée ; striole et soie basale présentes ; stries fines, profondes, très faiblement ponctuées ; intervalles convexes, le troisième pourvu de quatre pores dorsaux : les deux premiers contre la troisième strie, les suivants contre la deuxième ; série ombiliquée comptant 16 fouets en ligne continue, plus espacés dans la partie médiane.

Mésotibia du mâle avec deux entailles du côté interne à l'extrémité distale.

Le type (♂), et unique exemplaire qu'il nous a été possible de voir, conservé au Muséum de Paris, ne porte aucune indication d'origine. Il est possible, voire même probable, après les centaines d'exemplaires de Coptodérines d'Afrique que nous avons pu examiner sans trouver un seul exemplaire analogue, que cet exemplaire ne fasse pas partie de la faune africaine.

D'ailleurs, CHAUDOIR écrit : « ... J'ai acheté l'individu mâle que je décris à la vente de la collection Jeakes ; je crois, sans en être sûr, qu'il vient de l'Afrique australe ».

L'espèce, de par son aspect général, par ses mandibules longues, grêles et effilées, par l'angle apical externe arrondi et par son labre large et court, se rapproche du genre *Haplocrepis* JEANNEL. L'examen de la structure de l'édéage pourrait fournir de plus amples renseignements.

Liste systématique et synonymique
des Coptoderinae d'Afrique et de Madagascar

1. Gen. **COPTODRELLA** nov.

<i>crucifera</i> DEJEAN	Afr. occid. et centr.
<i>uelensis</i> BURGEON	Afr. centrale
<i>overlaeti</i> BURGEON	Afr. centrale
<i>similata</i> nov. sp.	Afr. centr. et occid.

2. Gen. **COPTODERINA** JEANNEL

<i>maynei</i> BURGEON	Afr. centrale
<i>triloba</i> FABRICIUS	Afr. centrale
(<i>obesa</i> MURRAY)	
(<i>quadrinotata</i> MURRAY)	
<i>triloba</i> ssp. <i>minima</i> nov.	Afr. occid.
<i>basilewskyi</i> nov. sp.	Afr. occid.
<i>rugiceps</i> MURRAY	Afr. tropicale
<i>lineatocollis</i> BURGEON	Afr. centr. et occid.
<i>intrusa</i> nov. sp.	Afr. centrale
<i>consobrina</i> nov. sp.	Afr. centrale
<i>confusa</i> nov. sp.	Afr. centr. et occid.
<i>fasciata</i> BOHEMAN	Afr. du Sud
<i>laticollis</i> LAFERTÉ	Afr. intertrop.
(<i>figurata</i> CHAUDOIR)	
(<i>intermedia</i> MURRAY)	
<i>equestris</i> BOHEMAN	Afr. du Sud
(<i>spilota</i> MOTSCHULSKY)	
<i>congoensis</i> BURGEON	Afr. centrale
(<i>ugandana</i> BASILEWSKY)	
<i>umbrina</i> FAIRMAIRE	Madagascar

3. Gen. **COPTODERINELLA** nov.

<i>congoana</i> BURGEON	Afr. centr. et occid.
-------------------------	-----------------------

4. Gen. **HAPLOCREPIS** JEANNEL

<i>catalai</i> JEANNEL	Madagascar
<i>seyrigi</i> ALLUAUD	Madagascar
<i>amoenula</i> BOHEMAN	Afr. centr. et Afr. du Sud
<i>hova</i> ALLUAUD	Madagascar
<i>alluaudi</i> JEANNEL	Madagascar

5. Gen. **NEOCOPTODERA** JEANNEL

<i>notata</i> BOHEMAN	Afr. centrale, Ethiopie, Kénya, Mozambique, Afr. du Sud
<i>championi</i> MURRAY	Afr. occid.

6. Gen. **NYCTEOSHEMA** JEANNEL

<i>alluaudi</i> JEANNEL	Madagascar
<i>inermis</i> ALLUAUD	Madagascar
<i>tetrastigma</i> FAIRMAIRE	Madagascar

7. Gen. **PARANYCTEIS** JEANNEL

<i>crassicornis</i> FAIRMAIRE	Madagascar
<i>tetraspilotus</i> FAIRMAIRE	Madagascar

8. **BELONOGNATHA** CHAUDOIR

<i>alluaudi</i> JEANNEL	Madagascar
<i>chloroptera</i> ALLUAUD	Madagascar
<i>diegana</i> JEANNEL	Madagascar
<i>lampra</i> ALLUAUD	Madagascar
<i>posticula</i> ALLUAUD	Madagascar
<i>pustulata</i> CHAUDOIR	Madagascar
<i>scapulata</i> FAIRMAIRE	Madagascar
<i>sicardi</i> JEANNEL	Madagascar
<i>signatipennis</i> CHAUDOIR	Madagascar
<i>stellulata</i> FAIRMAIRE	Madagascar

9. Gen. **MASCARENHIA** ALLUAUD

<i>subappendiculata</i> DEJEAN	Ile Maurice
--------------------------------	-------------

10. Gen. **NYCTEIS** CASTELNAU

<i>apicalis</i> FAIRMAIRE	Madagascar
<i>brevicollis</i> CASTELNAU	Madagascar
(<i>signata</i> KLUG)	
(<i>communimacula</i> FAIRMAIRE)	
<i>latiusculus</i> FAIRMAIRE	Madagascar
<i>madagascariensis</i> GORY	Madagascar
(<i>depressa</i> CHAUDOIR)	
(<i>cyanipennis</i> KLUG)	
<i>posticalis</i> FAIRMAIRE	Madagascar
<i>sicardi</i> JEANNEL	Madagascar

BIBLIOGRAPHIE

- ALLUAUD Ch. — Etude des Coléoptères de la famille des *Carabidae* (Sjöstedt's Kilimandjaro-Meru Expedition) — *Ark. f. Zool.*, 18 a, n° 33, pp. 1-22, 1926.
- ANDREWES H.E. — Catalogue of Indian Insects, Part 18, *Carabidae* — Calcutta, 1930.
- ANTOINE M. — Coléoptères Carabiques du Maroc — *Mém. Soc. Sci. nat. et phys. Maroc*, NS, n° 8, pp. 467-537, 1961 ; *id.*, n° 9, pp. 539-692, 1962.
- BASILEWSKY P. — Contribution à l'étude des Coléoptères *Carabidae* du Congo Belge. I. Etude des Carabiques recueillis par M. A. COLLART — *Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg.*, 24, n° 5, pp. 1-48, 1948.
- BASILEWSKY P. — Coléoptères *Carabidae* africains nouveaux. II. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, XLI, 4, pp. 323-342, 1949.
- BASILEWSKY P. — Révision générale des *Harpalinae* d'Afrique et de Madagascar — *Ann. Mus. Congo Belge*, sér. in-8°, *Sci. Zool.*, 6, pp. 1-283, 1950.
- BASILEWSKY P. — Contribution à l'étude des Coléoptères *Carabidae* du Congo Belge, V ; Note sur les Carabiques recueillis dans l'Ubangi — *Bull. Inst. roy. Sci. nat. Belg.*, 28, n° 26, pp. 1-27, 1952.
- BASILEWSKY P. — Sur quelques Coléoptères *Carabidae* de Fernando Poo — *Eos*, Madrid, 28, pp. 233-248, 1952.
- BASILEWSKY P. — Mission A. Villiers au Togo et au Dahomey (1950), XXII — *Coléoptères Carabidae*, *Bull. IFAN*, T. XV, n° 2, 1953.
- BASILEWSKY P. — Exploration du Parc National de l'Upemba ; Mission G.F. DE WITTE 1946-1949 ; 10, *Carabidae* — Bruxelles 1953.

- BASILEWSKY P. — Révision des genres *Hystrichopus* BOHEMAN et *Plagiopyga* BOHEMAN — *Ann. Mus. Roy. Congo Belge*, Tervuren, in-8°, Zool., vol. 31, 1954.
- BASILEWSKY P. — Carabidae (Coleoptera) de l'Angola. Première partie — *Publ. Cult. Comp. Diam. Angola*, 27, pp. 93-137, 1955.
- BASILEWSKY P. — Contribution à l'étude de la faune entomologique du Ruanda-Urundi (Mission P. BASILEWSKY 1953) — *Coleoptera Carabidae* — LXXX — *Ann. Mus. Roy. Congo Belge*, in-8°, Zool., 51, pp. 41-157, 1956.
- BASILEWSKY P. — Coléoptères *Carabidae* recueillis par M. et M^{me} J. Bechyné en Afrique Occidentale Française — *Ent. Arb. Mus. Frey*, München, 7, 1, pp. 439-489, 1956.
- BASILEWSKY P. — Sur les Types de Carabidae (Coleoptera) africains décrits par A. MURRAY — *Proc. roy. ent. Soc. Lond.*, (B), 29, 9-10, pp. 127-132, 1960.
- BASILEWSKY P. — Sur les Types de Carabidae africains décrits par V. MORSCHULSKY — *Bull. Ann. Soc. Roy. Ent. Belg.*, 97, VII-VIII, pp. 205-224, 1961.
- BASILEWSKY P. — Exploration du Parc National de la Garamba. 29. *Carabidae* I; Mission H. DE SAEGER 1949-1952 — Bruxelles 1962.
- BASILEWSKY P. — La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, XV, *Coleoptera Carabidae* (troisième note) — *Mém. Inst. franç. Afr. Noire*, 66, pp. 367-391, 1963.
- BASILEWSKY P. — Contribution à l'étude des Coléoptères Carabiques de l'Afrique occidentale, VI — *Bull. IFAN*, T. XXVI, sér. A, n° 1, 1964.
- BATES H.W. — On the Geodephagous Coleoptera of Japan — *Trans. Ent. Soc. Lond.*, pp. 219-334, 1873.
- BOHEMAN C.A. — Insecta Caffraria annis 1838-1845 a J.A. Wahlberg collecta. *Coleoptera* — Holmiae, 1848, pars I.
- BURGEON L. — Exploration du parc National Albert. Mission G.F. De Witte (1933-1935), *Carabidae*, fasc. 5 — Bruxelles, 1937.
- BURGEON L. — Catalogues raisonnés de la Faune entomologique du Congo Belge — *Ann. Mus. Congo Belge*, in-4°, Zool. III, 2, fasc. 5, pp. 315-406, 1937.
- BURGEON L. — Ruwenzori Expedition 1934-1935. *Carabidae* — British Museum (Nat. Hist.), vol. III, pp. 117-122, 1940.
- CHAUDOIR M. de — Mémoire sur la famille des Carabiques, 2^e partie — *Bull. Soc. Natur. Moscou*, XXIII, n° 2, pp. 349-460, 1850.
- CHAUDOIR M. de — Mémoires sur les Thyroptérides et les Coptodérides de la Tribu des Truncatipennes — *Ann. Soc. Ent. Belg.*, XII, pp. 113-256, 1869.
- DEJEAN P.F.M.A. — Species Général des Coléoptères, Tome V — Paris, 1831.
- GOMES ALVES M.L. — Carabideos de Angola e Moçambique — *Mem. Junta Invest. Ultram.* (2), 43, pp. 29-74, 1963.
- HABU A. — A new species of *Coptodera* from Japan — *Kontyû*, 25, n° 3, pp. 114-117, 1957.
- HABU A. — Revised key to the *Coptodera*-species of Japan — *Ent. Rev. Japan*; 12, pp. 45-46, 1962.
- HABU A. — Fauna Japonica, *Carabidae*, Truncatipennes Group — *Biogeographical Society of Japan*, Tokyo, 1967.

- JEANNEL R. — Sur le genre *Pseudomasoreus* DESBROCHERS — *Bull. Soc. Ent. France*, pp. 62-67, 1941.
- JEANNEL R. — Coléoptères Carabiques de la Région malgache — *Faune de l'Emp. franç.*, 6, pp. 1-372, 1946; *id.*, 10, pp. 373-766, 1948; *id.*, 11, pp. 767-1146, 1949.
- JEANNEL R. — *L'Édage*. Initiation aux recherches sur la systématique des Coléoptères — *Publ. Mus. nat. Hist. nat.*, n° 16, Paris, 1955.
- JEDLICKA A. — Versuch einer Monographie der pal. Carabiden-Gattungen mit abgestutzten Flügeldecken mit Berücksichtigung der indischen Fauna — *B. Styblo*, Prag., pp. 1-27, 1941.
- JEDLICKA A. — Monographie der Truncatipennen aus Ostasien — *Entom. Abb. Ber. Mus. Tierk. Dresden*, 28, n° 7, pp. 269-579, 1963.
- KOLBE H.J. — Die Käfer Deutsch-Ost-Afrikas — Berlin, 1897, 367 pp., 4 pl.
- LACORDAIRE J. Th. — Genera des Coléoptères, ou exposé méthodique et critique de tous les genres proposés jusqu'ici dans cet ordre d'Insectes, Tome I — Paris 1854.
- MURRAY A. — List of Coleoptera received from Old Calabar on the West Coast of Africa — *Ann. Mag. nat. Hist.*, XIX (2), 1857.
- NAKANE T. et OHKURA M. — On the Species of the genus *Coptoderina* in Japan and Formosa — *Ent. Rev. Japan*, VII, n° 2, 1956.
- PÉRINGUEY L. — Descriptive Catalogue of the Coleoptera of South Africa, *Cicindelidae* and *Carabidae* — *Trans. S. Afr. phil. Soc.*, VII, pp. 99-623, 1896.
- QUEDENFELDT G. — Verzeichniss der von Herrn Major a. D. von Mechow in Angola und am Quango-Strom gesammelten Cicindeliden und Carabiden — *Berlin. Ent. Zeit.*, XXVII, pp. 241-268, 1883.
- SHIBATA T. — Notes on the Carabid-beetles of Japan — *Ent. Rev. Japan*, 17, pp. 40-46, 1964.

Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren,
Institut Royal des Sciences naturelles, Bruxelles